

Feu, Vie, Accidents
ASSURANCES
Représentant des meilleures
compagnies anglaises et
canadiennes.
DEMANDEZ LES TAUX
JOS.-C. HEBERT, N. P.
Rue du Dépôt - Montmagny

LE PEUPLE

Feu, Vie, Accidents
ASSURANCES
Représentant des meilleures
compagnies anglaises et
canadiennes.
DEMANDEZ LES TAUX
JOS.-C. HEBERT, N. P.
Rue du Dépôt - Montmagny

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY

VOL. XXXV. — No. 23.

Rédaction et Administration, B. P. 228, Montmagny, P. Q.

VENDREDI LE 6 MARS 1936.

NOTES ET COMMENTAIRES

AMENDEMENTS A L'ACTE DE L'AMERIQUE BRITANNIQUE DU NORD

Dans une séance à huis clos, tenue à Ottawa, le Gouvernement Fédéral, assisté des principaux représentants des législatures provinciales, a jeté les bases des réformes qu'il prétend nécessaires à l'acte de l'Amérique Britannique du Nord. Notre Gouvernement Provincial était représenté par M. Taschereau.

Nous ne savons encore rien des réformes qu'on a préconisées à cette fameuse séance et c'est avec raison que M. Léo Pelland, avocat du Barreau de Québec, a écrit dans l'Action Catholique que de telles assises devraient se faire au grand jour, que la population canadienne-française, représentant le tiers de la population de ce Dominion, a droit d'être mise au courant des changements qu'on veut faire à l'acte de l'Amérique Britannique du Nord. Qu'on le sache bien, nous avons des droits acquis sur cette terre canadienne et les politiciens n'ont pas le droit de les discuter sans nous mettre au courant.

Nous sommes fort surpris qu'un ministre comme M. Lapointe, qui prétend être le plus libéral des libéraux, ait permis qu'une discussion aussi importante se fasse dans l'ombre. Nous ne sommes, par ailleurs, aucunement étonnés du mutisme de M. Taschereau. Ce dernier s'est habitué depuis plusieurs années à léser les droits canadiens-français dans l'ombre.

Il faudra tout de même un jour ou l'autre que l'on sache en quoi consistent les réformes que l'on veut apporter à l'acte de l'Amérique Britannique du Nord qui deviendra l'acte du Canada. Ces réformes ne pourront être adoptées sans être soumises au peuple et le peuple canadien-français n'acceptera pas d'être lié d'avantage. Comme l'a si bien dit l'honorable M. Power, il y a un sentiment de nationalisme dans Québec que nos compatriotes les anglais ne devront pas oublier.

P. R.

LA GUERRE ITALO-ETHIOPIENNE ET LES SANCTIONS

Voilà un conflit qui depuis quelques mois menace de bouleverser l'Europe et le monde entier. Il s'agit purement et simplement d'une guerre coloniale, mais l'Angleterre qui a des intérêts sur le Nil Bleu, menace depuis le commencement de ce conflit d'en faire une guerre mondiale. Nos ministres à Ottawa se sont permis de voter pour les sanctions contre l'Italie, et l'Angleterre décidant que les sanctions doivent s'appliquer le Canada fera de même. Or l'Italie, dans un ultimatum, a laissé entendre aux nations sanctionnistes que le fait d'appliquer les sanctions contre elle, c'est-à-dire l'embargo sur l'huile, sera un casus belli. Nous nous trouvons donc en guerre contre l'Italie, étant une nation qui a participé aux sanctions. Qu'est-ce que cela veut dire au juste? Cela veut dire que nous fournirons à l'Angleterre, de la chair à canon, des argents, des munitions et que nous nous embourberons davantage dans le marasme économique où nous nous trouvons. N'oublions pas que nous sommes un peuple de 10,000,000 et par ailleurs nous avons au-delà de deux milliards de dettes. Sommes-nous en état de participer à une guerre où nous n'avons aucun intérêt quelconque, sinon celui d'être gros Jean comme devant.

Que l'Angleterre ait des intérêts sur le Nil Bleu, peu nous importe. D'ailleurs n'est-il pas illogique, comme l'a si bien fait voir l'Action Catholique, de créer une guerre mondiale pour éviter une guerre coloniale. Avant de participer à l'application des sanctions nos gouvernants devront en appeler au peuple.

P. R.

JOURNAL DE MOSCOU

Le Gouvernement Fédéral interdit l'entrée au Canada de publications italiennes, mais par ailleurs, sans doute au nom de la liberté chérie de M. Lapointe, on permet la publication ou l'entrée d'un journal communiste à savoir, le Journal de Moscou.

Nous venons de recevoir deux exemplaires de ce journal. Ceux du 4 et du 11 février dernier. Nous les avons parcourus. Ils sont rédigés en français pour mieux capter les esprits. Nous sommes énormément surpris que dans une province catholique comme la nôtre, que dans un pays où on aime l'ordre, nos gouvernants per-

NETTOYAGE DE PTITS CAPOTS

Dans le dernier numéro du "Courrier-Sentinel", un "Electeur Libéral" du Cap St-Ignace, se demande si le "RENE PARE (qui a écrit un modeste article dans "Le Peuple" du 22 février) est le même que M. René Paré, avocat, de Montmagny". Il demande, en outre, des explications sur ma conduite au cours de la dernière élection provinciale.

A la première interrogation, je réponds: "Oui, monsieur, c'est bien moi et je me bats tête découverte".

Je vous mets dès maintenant au défi de me prouver que j'étais, à la réunion de Québec, "le premier à dire que Taschereau était un premier ministre hors ligne, et qu'il fallait choisir un bon candidat pour battre Grégoire ou n'importe quel autre candidat qui se présenterait dans le comté en opposition au gouvernement". Les seules paroles que j'ai dites, à cette occasion, étaient à l'effet que M. Charles A. Paquet prenait une minorité d'environ 200 voix dans la ville de Montmagny et la paroisse de St-Thomas réunies. Je ne vous ai pas trop trompé puisque M. Choquette, supposé meilleur candidat, a obtenu une minorité de 175. Je vous demanderais de rétablir la vérité à ce sujet; comme vous ne le ferez probablement pas, permettez-moi de vous dire, dès maintenant, que vous avez salement menti.

x x x

Vous me demandez des explications sur ma présence au caucus de Québec? Dans le temps, j'adhérais encore au parti libéral, et j'avais été invité. Comme bien d'autres, je vivais avec la promesse, faite en haut lieu, que M. Taschereau et la plupart de ses ministres partageraient pour faire place à d'autres moins tarés. J'espérais! Et comme moi, vous espérez sans doute vous aus-

si, noble coeur!
Le chemin de Damas? C'est une allusion à Saint Paul. Damas, ce fut la foi pour lui! C'est justement au voyage que vous relatez que j'ai trouvé... la vraie voie. Vous souvenez-vous de l'organisateur en chef expliquant les illégalités et les turpitudes qui avaient été commises et promettant que le gouvernement réglerait tout pour gagner l'élection? Vous souvenez-vous des deux délégués du Cap St-Ignace fulminant comme deux tonnerres et menaçant de passer à l'Action Libérale Nationale? Vous souvenez-vous des mécontents du patronage? C'est tout cela, c'est peut-être vous-même qui avez été mon chemin de Damas. Apôtre par le contraste!

x x x

Il m'a semblé, cette fois-là, que pour certains délégués, la politique se résumait à une question de patronage et que la meilleure vache est celle qui rapporte le plus de "petit lait". Je ne partage pas votre avis. Je ne vous force pas à penser comme moi, mais, "mon petit capot" il est à moi et ce n'est pas vous qui allez m'empêcher de lui faire un "petit ménage" de temps en temps et lorsque je l'aurai jugé à propos.

René PARE.

SAINT-AUBERT

NOTES SOCIALES

MM. les abbés Proulx de St-Roch, Pelletier de Ste-Louise, Lévesque de St-Damase, étaient au presbytère à l'occasion du concours de confession du devoir pascal.

Mlle Denise Blais, G. M., était de passage à Montréal, dimanche dernier.

Mme E. Lavallée, Mme Emilio Blais sont allés à Québec dernièrement.

mettent qu'une politique de désordre aussi subversive puisse se propager. Mieux eut valu prohiber l'entrée ou la publication de tels journaux que d'interdire la publication d'oeuvres italiennes.

L'Italie, sous l'égide de M. Mussolini, a écrit le communisme, s'est relevée du marasme économique où elle se trouvait après 1914 et représente aujourd'hui une nation d'ordre. Le communisme par ailleurs veut saper toutes les bases de la propriété et de la religion. Nous espérons que nos gouvernants sauront interdire la publication de tels journaux, car nous sommes convaincus qu'en Russie Soviétique on interdirait la publication de l'Action Catholique.

P. R.

VIENT DE PARAÎTRE: "LA NATION"

Vient de paraître un hebdomadaire de la jeune génération qu'on appelle LA NATION. Elle a pour directeur un jeune avocat de Québec, M. Paul Bouchard, qui a passé quelques années en Europe et qui a beaucoup voyagé. Cette jeune génération a pour principe la séparation du Québec de la Confédération Canadienne et veut établir un état laurentien. Ce projet, quoique discutable, n'est tout de même pas sans séduire. Il démontre d'une manière claire et nette que la génération d'aujourd'hui ne veut pas bêtement s'appliquer devant les formules surannées. Pour enthousiaste que semble paraître le mouvement et sans avoir les repercussions que prétendent atteindre ces jeunes, il n'en reste pas moins un coup de clairon qui donnera l'éveil à une population endormie par la politiciaille.

La tenue du journal est très française. Très peu d'annonce. Le style est original et personnel, ce qui est une rare qualité, malgré que parfois il soit outré. Il nous semble que l'on puisse défendre une idée sans promettre "des éreintements définitifs dont les victimes conserveront longtemps le souvenir". Ceci est un peu une bravade marseillaise. Il lui faudrait aussi perdre une certaine tendance à imiter Deaudet, le pamphletiste, ou à avoir des expressions qui ressemblent à celles de vola. Ces quelques réflexions faites, il nous fait plaisir de dire que LA NATION est un journal agréable à lire et qu'il y a là l'indéniable preuve, comme l'a dit l'honorable Power, d'un sentiment nationaliste bien défini chez la jeune génération du Québec, et c'est tant mieux.

P. R.

CAP SAINT-IGNACE

DECES DE M. J. BTE. ROBIN

Nous avons appris avec le plus profond regret la mort de M. Jean-Baptiste Robin, époux de Dame Lumina Gaudreau, décédée subitement à sa résidence, dimanche midi, à l'âge de 70 ans.

Ses funérailles ont eu lieu jeudi, à 9 hres, en l'Eglise du Cap Saint-Ignace, au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis, tant de la paroisse que de Montmagny, qui avaient tenu à venir lui rendre un dernier témoignage d'estime.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, trois enfants: M. Roméo, Mlle Jeanne et Germaine Robin, une belle-fille, Mme Roméo Robin, et six petites-filles. Il laisse également quatre frères: MM. Arsène et Amédée Robin, de Montmagny, M. Onésime Robin, de Valleyfield, et M. Ludger Robin, de Fort Frances, Ont., plusieurs neveux et nièces.

Notre journal prie la famille si cruellement affectée par ce deuil, de bien vouloir agréer l'expression de ses plus vives sympathies.

SAINT-ROCH des Aulnaies

M. et Mme Emile Petit et leur petite fille, Cécile, étaient dimanche dernier, chez M. et Mme Edmond Marier et autres parents.

Mlle Edith Lord de Ste-Hélène, était la semaine dernière, de passage parmi nous.

M. et Mme Edouard Bourgault sont revenus dans notre localité après avoir passé quelque temps à Montréal.

M. Laurent Blais, demeurant en Abitibi, était, ces jours derniers sèph Pelletier.

de passage chez sa mère, Mme Joseph et Mme Edmond Chamard et leur fillette Thérèse de Saint-Jean Port-Joli, étaient dans notre paroisse le 23 février.

Mme Omer Pelletier était la semaine dernière, de passage à Montmagny, l'invitée de M. et Mme Alfred Pelletier.

Brunette.

SAINT-AUBERT

FEU MLE ALPHONSINE MORIN

Le 18 février, est décédée Mlle Alphonsine Morin à l'âge de 73 ans. Elle laisse dans le deuil une seule soeur Mlle Joséphine Morin, organiste, plusieurs neveux et nièces. Ses funérailles ont eu lieu le 21 à 9 hres, au milieu d'une assistance très considérable.

La levée du corps fut faite par M. le curé Chénard qui chanta aussi le service assisté de MM. les abbés Levesque, curé de St-Damase et Vachon, vicaire de St-Aubert. Des messes furent célébrées aux autels latéraux par MM. les abbés Proulx de St-Roch des Aulnaies et Chénard de Ste-Anne.

Nous prions Mlle Morin d'agréer nos plus sincères sympathies.

SAINT-PAUL du Buton

MARIAGE

Lundi, le 24 février, M. Noé Blais fils de M. et Mme Joseph Blais, épousait Mme Vve Paul Baillargeon (née Zérida Lemelin) de Linwood Mass.

MM. Joseph Blais et Joseph Goulet servaient de témoins aux mariés.

Aux nouveaux époux, nous offrons nos meilleurs souhaits de bonheur.

BAPTEMES

Le 9 février, a été baptisé Joseph François Roland Appolinaire, enfant de M. et Mme Alphonse Coulombe (née Amanda Blais. Parrain: M. Trefflé Blais, cousin de l'enfant; marraine: Mlle Bernadette Nicole.

Le 21, M. et Mme Joseph De-nault (née Bertha Blais) un fils.

Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Caron, oncle et tante de l'enfant.

Mme C. Rolland Côté, de Québec, est venue visiter ses soeurs, Mmes Lucien Côté et Joseph Blais.

M. Albert Zakem, de Montréal, était de passage à St-Paul la semaine dernière.

Lisez notre journal.

COURSE DE CHIENS A MONTMAGNY

Samedi et dimanche dernier a eu lieu le deuxième "derby" de chiens à Montmagny.

Onze équipes se sont disputées la première place, Le résultat final a été le suivant:

Gagnants	1ère Etape	2e Etape	Total
Roméo Morneau	1h 25m 54s	1h 22m 42s	2h 47m 58s
André Jean	1h 29m 30s	1h 26m 8s	2h 55m 38s
Alf. St-Pierre	1h 30m 54s	1h 27m 10s	2h 58m 4s
Zeph. Bernier	1h 34m 38s	1h 31m 36s	3h 6m 14s
Phil. Bouffard	1h 36m 21s	1h 31m 41s	3h 7m 2s
Armand Proulx	1h 35m 45s	1h 35m 22s	3h 11m 7s
Horm. Lemelin	1h 36m 17s	1h 37m 5s	3h 13m 22s
Aubert Caron	1h 37m 34s	1h 39m 26s	3h 17m
Prudent Morin	1h 51m 4s		
Nazaire Bosse	1h 52m 37s		
Jos. Vézina	2h 17m 45s		

Cette course a été un succès et s'est disputée par une température idéale. Nous devons particulièrement féliciter MM. Georges Langlois et Edgar Boulet qui en ont été les organisateurs. Nous remercions au nom de ces organisateurs, tous les généreux amis qui ont souscrit pour permettre à la population de Montmagny de goûter ce sport. M. Roméo Morneau de Tourville, cette année encore, a gagné la palme et se trouve à devenir le propriétaire définitif de la coupe offerte par l'association. En outre de ce trophée, M. Morneau a gagné un prix de \$25.00 de même qu'une magnifique coupe, gracieusement donnée par M. Geo. E. Fournier, un fervent des sports à Montmagny. Monsieur André Jean qui s'est placé deuxième, a gagné un prix de \$20.00. M. Alfred St-Pierre, un prix de \$15.00. M. Zéphirin Bernier un prix de \$10.00. M. Philippe Bouffard, un prix de \$5.00. M. Armand Proulx, un prix de \$4.00. M. Hormidas Lemelin, un prix de \$2.00, et M. Aubert Caron, le même montant. Un prix spécial a été donné à M. Philippe Bouffard pour la plus belle équipe de chiens.

La population de Montmagny a été enchantée de cette course et espère que l'an prochain les participants seront plus nombreux et surtout que Montmagny sera représenté par plusieurs équipes.

IMPRESSIONS

EN MARGE DE CERTAINES NOTES DE VOYAGE

Nous avons lu avec un certain intérêt, nos lecteurs le savent, les notes de voyages, les critiques ainsi que les petites notes "sur un mode plus léger" que monsieur Fortunat Bélanger était apte à écrire sur un ton plus COURRIER-SENTINELLE.

En passant, nous ne pouvions croire que monsieur Fortunat Bélanger était apte à écrire sur un ton plus léger. En lisant ses divers articles nous avons songé à ces beaux vers de Ronsard que nous ne pouvons traduire en anglais de peur qu'ils ne perdent et leur charme et leur saveur — nous sommes convaincus que monsieur Bélanger ne nous en tiendra pas compte, — les voici:

"Heureux qui comme Ulysse a fait un beau voyage

"Ou, comme celui-là qui conquiert la toison

"Est revenu plein d'usage et de raison

"Vivre entre ses parens le reste de son âge.

N'est-ce pas que ceci résume très bien ces jolies notes de voyages?

P. R.

LUC ST-LAURENT ALIAS M. MASSON

Monsieur Masson, rédacteur en chef du COURRIER-SENTINELLE, est d'un courage à toute épreuve. Ce courage est le pendant de sa perspicacité littéraire, ce qui n'est pas peu dire, mordiou? En effet, le 15 février dernier, dans le COURRIER-SENTINELLE, il a bien voulu nous servir, sous le pseudonyme de Luc St-Laurent, ce qu'il croyait être sans doute une mortelle fessée. Ce pauvre monsieur Masson, il nous fait songer un peu à l'héroïque Don Quichotte se battant contre les moulins à vent. Quand il frappe, il pourfend... le vend. Nous comprenons bien pourquoi il n'ose signer de son propre nom, ses articles. Voilà la seconde fois que nous prenons monsieur Masson en défaut, mais passons, car ne s'est-il pas chargé lui-même de se ju-

(suite à la dernière page)

"LE PEUPLE"

Organe du District de Montmagny
PUBLIE PAR
La Compagnie du "PEUPLE", de Montmagny,
Le Vendredi de chaque semaine.

Toute communication concernant "Le Peuple"
doit être adressée à:
"LE PEUPLE", 64 Rue du DEPOT.
Montmagny, P. Q.

ABONNEMENT

CANADA — District, 1 an . . . \$1.00
CANADA — Hors District, 1 an . . . \$1.50
ETATS-UNIS — 1 an 2.00

LES ASSOCIATIONS CATHOLIQUES S'UNISSENT CONTRE LE CHOMAGE

Le mouvement entrepris par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal pour unir toutes les sociétés catholiques dans une même revendication, basée sur l'ordre et la justice, contre le chômage persistant et la situation qu'il crée à un grand nombre d'hommes et de jeunes gens, s'étend peu à peu à travers la province. Voici la requête adressée aux conseils municipaux. (Les sociétés qui voudraient adhérer à ce manifeste n'ont qu'à envoyer leur adhésion au Secrétariat du Comité des Oeuvres catholiques, YTFV, rue Rachel, Est Montréal):

CONSIDERANT que les Associations Catholiques de cette ville n'ont pas le droit de se désintéresser de la situation pénible qui affecte un grand nombre de nos concitoyens chômeurs.

CONSIDERANT que la loi du travail est une loi divine et qu'elle entraîne le droit pour tout homme de pouvoir vivre en travaillant.

CONSIDERANT que les chômeurs ne sont pas responsables des conditions d'ordre général qui les forcent à ne rien faire.

CONSIDERANT que la misère grandit à mesure que s'usent les réserves de courage et de patience chrétienne.

CONSIDERANT qu'il serait dangereux pour la société d'avouer, par la voix de ses représentants au milieu de nous, son impuissance à redresser le désordre économique ou à fournir par d'autres moyens la suffisance de la vie.

LES ASSOCIATIONS CATHOLIQUES, s'adressant à l'autorité municipale, demandent:

1) — Que toutes les ressources, dont dispose le Conseil de Ville en collaboration avec les autorités fédérale et provinciale, soient mises en oeuvre pour procurer un travail rémunérateur à tout citoyen désireux et capable de travailler. — Le retour à la terre et la réfection des taudis leur paraît être un programme d'action économiquement réalisable, et tout à l'avantage de la ville.

2) — Les mêmes associations demandent qu'en attendant la réalisation de ce programme, l'allocation fournie par la commission du chômage soit augmentée, en vue de pourvoir aux frais d'éclairage et de procurer aux malades les soins médicaux nécessaires. Il est odieux que dans une ville comme la nôtre, des citoyens pour la plupart bien méritants, ne puissent s'éclairer à l'électricité et appeler un médecin dans les cas de nécessité.

3) — Les associations catholiques demandent encore que la justice distributive soit mieux observée dans la pratique des secours directs: qu'en particulier, un tarif commun soit adopté pour tous les grands centres de l'Est du Canada, notamment Ontario et Québec, où les conditions de vie sont à peu près les mêmes; — que le montant des allocations soit proportionné au nombre absolu des membres d'une même famille, sans établir comme maximum le chiffre 13, les derniers venus ayant droit à la vie au même titre que les premiers.

4) — Enfin, les associations sont d'opinion qu'une politique d'immigration serait fort mal venue aussi longtemps que les efforts de redressement économique n'auraient pas obtenu de résultat décisif.

MOTS ET EXPRESSIONS DE LA LANGUE FRANÇAISE

—Le Chic—

Le chic, c'est ce que je ne sais quoi qui constitue la distinction, le cachet. Les étymologistes ne sont pas d'accord sur l'origine de ce mot. Pour certains, c'est une expression de patois provençal. A Marseille, autrefois, quand on vivait de franche lippée, comme le poète Villon à Paris, on vivait de chic. Pour d'autres, le terme ne viendrait pas de cet argot de la bohème marseillaise, mais du mot es-

pagnol chics, qui veut dire petit, gentil. Une troisième version enfin, en fait un diminutif de chicane.

On disait jadis d'un plaideur rompu aux affaires, "il a le chic, ou il entend le chic".

Dans son dictionnaire argotique, Vire-maitre attribue cette expression à un ministre de l'Empire, qui envoya, un soir, deux danseuses du corps de ballet de l'Opéra, souper à ses frais chez un restaurateur fameux. Très réservées, elles ne dépensèrent à elles deux que la modique somme de 15 francs. Quand le ministre demanda la note, il fit la moue. Le soir même, il reprocha aux deux ballerines leur pauvre dépense en leur disant: "Vous manquez de chic".

Quelques jours plus tard, il envoya deux autres danseuses souper dans le même restaurant.

Elles dépensèrent 500 francs et le ministre, en recevant la note, fit la grimace: "Trop de chic!" dit-il. J. Y.

—Barreau—

Le mot barreau, comme d'ailleurs son correspondant anglais barrister at law dérive du mot barre, demeure usuel, et qui signifiait initialement: enceinte à l'intérieur de laquelle siègent les magistrats et qui sert d'appui aux avocats et procureurs.

De ce sens, on en vint à celui d'arguments employés par les parties en présence et l'on eut même un verbe: barroyer qui signifie: argumenter, plaider.

De barre d'appui des avocats, on en vint au mot barreau: ensemble des avocats, confrérie des avocats exerçant en un même lieu.

Le mot est d'ailleurs pris parfois dans un sens partiel, comme dans l'expression le jeune barreau, employée pour désigner les jeunes avocats.

—Mess—

Le mot mess, tel qu'il s'écrit aujourd'hui, et qui signifie "pension, table d'officiers" est un mot d'importation britannique.

Pourtant, il figura jadis dans la langue française sous la forme metz et il dérivait, sans doute, du mot latin mensa (table).

Dans son dictionnaire étymologique, du Cange nous dit qu'au XVIe siècle, on disait communément prendre metz, pour signifier: manger ensemble. G. H.

POURQUOI?

Pourquoi, de ceux qui manquent de linges, dit-on qu'ils sont dans de beaux draps?

Pourquoi dit-on d'un homme qui n'a pas de pain à manger, qu'il est dans le pétrin?

Pourquoi appelle-t-on officier de fortune celui qui n'en a pas?

Pourquoi appelle-t-on l'âge d'or le temps où l'on ne s'inquiétait guère du précieux métal?

Pourquoi recommande-t-on aux enfants de ranger les os sur le coin de leur assiette puisque les assiettes sont rondes?

Pourquoi dit-on embarras de voitures quand il y a trop de voitures et embarras d'argent quand il n'y a pas assez d'argent?

Pourquoi, lorsque vous dites à quelqu'un: je ne partage pas votre avis, ajoutez-vous: les avis sont partagés?

Pourquoi appelle-t-on teres refractaires les poteries qui vont au feu, et conscrits refractaires ceux qui refusent d'y aller?

L'ESPRIT D'ANTAN

Frédéric II, roi de Prusse, avait été surnommé le Grand parce qu'il avait agrandi son royaume au détriment de ses voisins. Il aimait les belles-lettres et avait attiré à sa cour des écrivains français en renom.

Un soir, à un dîner d'apparat, le marquis d'Argens, son chambellan et directeur de l'Académie royale de Berlin critiquait avec amertume un sermon que venait d'être prononcé. Le roi prit la défense du prédicateur.

—Croyez-vous, dit-il, qu'il soit aisé de parler une heure de suite sur le même sujet sans se répéter et sans dire des choses insignifiantes? Essayez-le seulement un quart d'heure sur tel sujet qu'il vous agréera.

Le marquis accepta le défi. Il prit pour texte ces paroles de l'Écriture: Rendez à César ce qui appartient à César. Et il débuta ainsi:

—Le sujet que je vais traiter se divise en deux parties, dont la deuxième est la suivante: César ne doit-il pas rendre de qu'il nous a pris?

—En voilà assez, interrompit Frédéric. On se doute de ce que vous pourrez dire dans votre premier point et je vous dispense du second. J. Y.



Les Gâteaux de Levain Royal gardent toujours TOUTE LEUR FORCE



Employez les Gâteaux de Levain Royal, et les recettes de pâte au Levain Royal

Vous pouvez garder les Gâteaux de Levain Royal des mois—et toujours compter sur les mêmes excellents résultats quand vous les utilisez. C'est parce que chaque gâteau est enveloppé séparément, hermétiquement. La fraîcheur et la force se trouvent ainsi conservées. Aucun autre levain sec n'est ainsi protégé. Sur 8 canadiennes qui préfèrent le levain sec, 7 emploient le Levain Royal. Essayez-le.



STANDARD BRANDS LIMITED
FRANK AVE. & LIBERTY ST., TORONTO, ONT.
Veuillez m'envoyer gratuitement le "Livre Culinnaire du Levain Royal".

Chronique de la Crèche

Québec, le 26 février 1936

LETTRE OUVERTE
C'est donc ainsi, père indigne et dénaturé, que, de cœur léger, hypocritement, haussant les épaules, feignant de ne point comprendre, tu laisses à eux-mêmes une mère et un enfant... un enfant qui vient de toi!

Si jeune encore, tu peux être à ce point égoïste et sans cœur? Chrétien, tu peux sans broncher, renouveler le geste de Pilate le païen?

Mais penses-tu en te lavant les

Arrête le Mal de Tête
Des milliers de gens, qui ont déjà souffert du mal de tête, en sont maintenant exempts. Ils prennent une TABLETTE ZUTOO, aussi inoffensive que la soude, et sont soulagés en 20 minutes. En vente partout, 25c.

maines de ton abomination t'en laver aussi la conscience? Car c'est bien une abomination que tu commets par ce double abandon.

x x x
Ton attitude, tu ne l'as point inventée. Pilate non plus ne l'avait point inventée. Il faut remonter je pense, à Cain, dans l'histoire du monde, pour trouver le premier qui osa dire: Suis-je donc le gardien de mon frère?

Non, tu n'as rien inventé. Mais tu as beaucoup copié tes devanciers, et tes émules dans l'inconduite. Tu expliques à tes intimes que tu as eu une malchance, "une badluck", mais tu as réussi à te débarrasser de "la maudite". Et souriants, pareils à toi, avec toi ils sympathisent. Concède de lâches. Pas un qui sente l'injustice, pas un qui aperçoive la honte de ta dérobade, pas un qui ait le courage, trop noble pour lui, de te reprocher ta forfaiture, et de défaut de ta résipiscence, de te tourner le dos! Ah oui, tous pareils, hélas! tous solidaires, tous complices dans la serrure injuste!

Aux parents désolés ou irrités tu opposes tes dénégations ou tes bravades.

Une mère qui pleure sur le désespoir de sa fille des larmes de sang, cela t'ennuie mais cela te laisse froid. Un père qui te menace des foudres de la loi ou du châtiement du Seigneur, cela te fait sourire.

A l'avocat, au curé, à tout médiateur, à tout bonhomme, à tout tour ce spectacle ignoble du vertueux calomnié et du méprisant qui accuse. A t'entendre, c'est elle, la coupable, la perdue de mœurs, elle, l'exploiteuse. Mais, Dieu merci on est avisé et on fut prudent. Oui! qu'elle y aille devant les tribunaux. Tu l'y attends. Tu en sais plus long qu'on pense. Qu'on tente seulement de te mettre au pied du mur et on en verra de belles.

Non, vraiment, tu n'inventes rien. C'est la chanson bien connue.

x x x
A ta conscience qui, avant de s'évanouir, connaît encore quelques sursauts et risque encore quelques protestations, tu imposes calme et silence, un silence tel que même aux pieds du confesseur, tu tais ensuite l'injuste dommage causé à deux infortunés.

Et tu peux ainsi, ayant un enfant à la Crèche, et touchant un salaire raisonnable, fumer en abondance des cigarettes qui ne te brûlent ni les lèvres ni les doigts, boire de coûteuses liqueurs qui te procurent quand même de la gaieté, fréquenter assidûment les spectacles et les joutes, et t'y distraire de tes responsabilités, offrir à des étrangères des douceurs dont sont privées les victimes de ton vice, dépenser en voyages de plaisir l'argent que réclament des dettes d'honneur, et dormir en paix. Vraiment, tu fais honneur à ta religion, une (suite à la page 3)

NOUVEL HORAIRE EN VIGUEUR DEPUIS LE 1er DECEMBRE 1935

MONTMAGNY, P. Qué.	
Convois allant à l'Ouest	
No. 3 Océan Limité tous les jours	1.55 a.m.
No. 1 Express maritime, tous les jours	11.25 a.m.
No. 31, local tous les jours dimanche excepté	5.30 p.m.
Allant à l'Est	
No. 32 Local tous les jours dimanche excepté	10.02 a.m.
No. 2 Express maritime, tous les jours	6.32 p.m.
No. 4 Océan Limité, tous les jours	1.55 a.m.
5 mai i.n.o.	

"LE PEUPLE"

est imprimé aux ateliers de la Société d'Imprimerie Ste-Marie et est publié par la Compagnie du "Peuple", de Montmagny, le vendredi de chaque semaine.

ABONNEMENTS:
Canada, District, 1 an \$1.00
Can. Hors Dist. 1 an 1.50
Etats-Unis, 1 an 2.00
Strictement payable d'avance.

La date qui se trouve à la suite de l'adresse des abonnés est la date d'expiration de l'abonnement et sert de reçu. Ainsi Janvier 37 signifie que l'abonnement a été payé jusqu'en janvier 1937 et qu'on est en règle. Si, un mois après l'envoi de l'abonnement, la date n'est pas changée, nos abonnés nous rendraient service en nous signalant cet oubli. Prière de faire remise par bon de poste ou d'express, à l'ordre de "La Cie du Peuple", Montmagny, P. Q. Prière de toujours donner l'ancienne adresse quand on demande à changer l'adresse du journal. i.n.o.

CARTES PROFESSIONNELLES
— ET D'AFFAIRES —
Thomas TREMBLAY Philippe ROUSSEAU
B. A. L. L. L. B. S. L. L. B.
Tel. 99 Tel. 8
TREMBLAY & ROUSSEAU
Avocats
MONTMAGNY.

Téléphone 14 Téléphone 73
ROUSSEAU, HEBERT & TREMBLAY
NOTAIRES
Commissaires de la Cour Supérieure
Placements d'argent sur hypothèques ou débiteurs
ASSURANCES: Feu, Vie, Maladie, Accidents, Responsabilité
64, rue du Dépôt — Montmagny.
Bureau au Cap Saint-Ignace à l'Hotel Théberge, tous les dimanches, après la grand'messe.

Tél. Bureau: 14 Rés.: 15
L. D. E. ROUSSEAU
L. L. B.
NOTAIRE
64 rue du Dépôt, — Montmagny

Thomas Tremblay
B. A., L.L.L.
AVOCAT
Tél. 99 — MONTMAGNY
BUREAU:
Rue de la Gare,
Edifice "Le Peuple"

Tél. Bureau: 73 Rés.: 23
JOS.-C. HEBERT
NOTAIRE
Agent d'Assurances sur la Vie, Feu, Maladies et Accidents.
Responsabilité Patronale
Achats et ventes de Débiteurs
PRETS D'ARGENT
64 rue du Dépôt, — Montmagny

PHILIPPE ROUSSEAU
B. S. L. L. B.
Avocat
Tél. 8
68, rue du Dépôt,
Montmagny.

Tél. Bureau: 14 et 73—Rés. 3
JOS. A. TREMBLAY
B. A., L.L.L.
NOTAIRE
64, rue du Dépôt, Montmagny

Dr Clément ROULEAU
Médecin-Vétérinaire
Pratique générale de médecine et de chirurgie vétérinaire.
3, rue Taché, MONTMAGNY
Tél. No. 45

Rodolphe Bédard
Bureau établi en 1905
Expert-Comptable licencié et agréé
(Chartered accountant)
Consultations gratuites en matières Commerciales et Financières.
425, Ave. Viger, MONTREAL.

LORENZO TETU
Comptable-Vérificateur
Liquidateur de Faillite
Syndic Autorisé
Bureau: 81 r. St-Pierre
QUEBEC

Tél. 74
ROGER ROY, B. O.
Spécialiste pour les yeux
Optométriste.
Bureau chez M. Emile Dubé,
16, rue St-Jean Baptiste
en face du Bureau de Poste
Heure de Bureau: —
9 A.M., à 6 P.M.
et le soir: —
de 7 P.M. à 8 P.M.

DR. J. R. BARIL
Chirurgien-Dentiste
Tout genre de travaux garanti et accompli dans le plus court délai, d'après les méthodes les plus modernes.
Extraction des dents sans douleur.
Heures de bureau: Tous les jours, de la semaine, de 9 hres à 5 hres.
49, rue Saint-Jean-Baptiste, MONTMAGNY.
Tél. Nat. 46.

Dr LS GEO. PERRIN
24 RUE DU PONT
QUEBEC
Pratique limitée à l'effacement complet, rapide, indolore, non chirurgicale, ni électrique des
HEMORROIDES
et VARICES avec ou sans ulcère, à quelque degré que ce soit.
Court traitement de bureau, absolument inoffensif à tout âge, d'un caractère éminemment sérieux.
Détails sur demande

WILFRID A. RINGUET
Comptable-Vérificateur
Courtier en Obligations
Spécialité: Prêts aux Fabriques et Communautés Religieuses
Rue de la Gare,
Montmagny.

Tél.: 194
RENE PARE
B. A. L. L. L.
AVOCAT
34 rue de la Gare, Montmagny

Tél. 202 Rayons X
DENTISTE
Dr J. M. Bernatchez
B. C. D.
Extraction des dents sans douleurs — Dentiers "Alcolite" garantis incassables. — Traitement des gingivites, maladies des gencives.

DES PETITS QUI PROMETTENT...



ÉVITEZ LES NON-REUS-SITES. Pour obtenir les meilleurs résultats à la maison, les cuisinières expertes recommandent la "MAGIC". Elles savent que l'on peut toujours compter sur cette excel-



Chronique de la Crèche

(suite de la page 2)
religion toute de justice, toute de charité, toute de pitié pour les malheureux!

Non, tous les malfaiteurs ne connaissent pas le châtiement public, non tous les malfaiteurs ne sont point connus. Loin de là! Ils sont défilent ou, bêtement, se reculent, devant des obligations de nature et, pour eux, évidentes.

Vous êtes légion, les lâches. Légion, ai-je dit.

Comptez-vous! Vous n'êtes point connus, c'est vrai, mais votre nombre est connu. Comptez seulement les naissances illégitimes dans la province de Québec depuis dix ans. Vous êtes bien près de vingt-cinq mille pères, saisis-tu? Et je ne compte pas, et je n'ai pas le moyen de compter les meurtriers, les assassins, les avorteurs.

En dix ans vingt-cinq mille enfants illégitimes, disent les statistiques, et presque tous abandonnés à la charge des institutions d'assistance publique. Abandonnée par qui? Par un père honteux et sans le courage qu'il faudrait pour réparer une erreur, sans la mortification qu'il faudrait, par un père avare, trop souvent.

Ah! je sais, dans le temps tu pré-

textais pauvreté, tu rétorques victorieusement, penses-tu, que depuis, l'enfant est mort ou qu'il est placé; tu entends te consacrer à tes nouvelles obligations.

Mais, depuis quand l'âge d'une obligation de conscience la rend-elle caduque? Ce que tu as dû à telle personne ou à telle institution, pourquoi ne le devrais-tu plus lorsque tu contractes de nouvelles charges?

Ton aîné, tu le renes toujours? Ta victime, tu la laisses à ses dettes et à son opprobre?

Encore une fois, vous êtes légion. Mais cela ne l'excuse pas. Cela révèle seulement l'étendue et la gravité d'une gangrène morale au sein de notre population.

Ah! la triste engeance! Le mauvais ferment pour une race! Les mauvais pères de famille qui seront les mauvais pères des enfants abandonnés!

—Mais enfin, M. l'abbé, ou voulez-vous en venir?

—Je voudrais que les 750 pères des 750 enfants présentement abrités à la Crèche envoient secrètement mais sûrement une substantielle aumône compensatoire du service rendu.

—Combien, pensez-vous, entendent votre appel?

—S'il s'en trouve un, je serai content.

V. Germain, ptr.

PLACEMENTS:

11 en ce mois, 31 depuis janvier. AUMONES: Un prêt à fonds perdu \$1,000.00. Des visiteurs, \$51.90; par courrier, \$10.50.

SAINT-FRANÇOIS

MORT DE M. SEVERE ALLAIRE

Le 15 février, la mort qui se tient derrière les jeunes gens, mais stationne devant les vieillards, donnait le signal du départ pour une patrie meilleure à l'un de nos plus vénérables concitoyens dans la personne de M. Sévère Allaire, époux de Mme Virginie Simard âgé de 88 ans et 4 mois.

Heureux des maintenant les morts qui meurent dans le Seigneur. — Oui, dit l'Esprit, qu'ils se reposent de leurs travaux car leurs oeuvres les suivent.

Cet homme était intègre, droit, craignant Dieu et charitable. Il était riche, en bonnes oeuvres et faisait beaucoup d'aumônes. C'est pourquoi le Seigneur fidèle et reconnaissant récompensera ce bon serviteur au-delà de toutes bonnes et de toute mesure.

Que sa mémoire soit une bénédiction.

Outre son épouse, il laisse 10 enfants et 36 petits-enfants. Ses fils sont: Alexandre, époux de Dame Ida Lapierre, J.-Bte. époux de Dame Maria Gagnon, Louis époux de Dame Marie-Anne Paré, François, époux de Dame Yvonne Simard, Joseph, époux de Dame Simone Bourdon de Montréal, Alphonse, époux de Dame Eva Racine de Lauzon et Paul de Dester A. bitibi. Ses filles: (Julia) Mme Adju-tor Bolduc de l'Assomption (Virginie) Mme Louis Tanguay de St-Raphael, (Catherine) Mme Vve Pierre Langlois. Une soeur, Mme Vve Ignace Mercier de Ste-Euphémie.

Le service fut chanté le 19 février par M. l'abbé Lauréat Simard du Collège de Lévis. Des messes basses furent célébrées aux autels latéraux par MM. les abbés Alp. Tardif et Adj. Fortier. Une foule considérable de parents et d'amis assistaient aux funérailles pour rendre un dernier hommage à la mémoire de cet homme de bien estimé de tous.

MORT DE Mlle MARIE-ANGE BOULET

Le 10 février s'endormait pieusement dans le Seigneur, Mlle Marie-Ange Boulet, fille de feu Téles. Boulet à l'âge de 50 ans.

La mort du juste est la fin de la nuit et l'aurore du jour éternel; le terme des misères et l'entrée en jouissance de la béatitude, dit St-Antoine.

La défunte laisse un frère M. Téles. Boulet et une soeur Mme Napoléon Théberge (née Sylvia), une belle soeur, Mme Vve Edouard Boulet.

Nos sympathies à ces deux familles en deuil.

MARIAGE

Le 19 février, M. l'abbé Alb. Langlois, vic de St-Valier, a béni le mariage de M. Henri Langlois, fils de M. Thomas Langlois de St-Valier, avec Mlle Hélène Marceau, fille de M. Jos. Marceau.

Nos vœux de bonheur à ces nou-

C'est Maintenant Qu'il vous Faut ce Remède Pour Eviter les Rhumes

Formule conçue spécialement pour aider les défenses de la Nature dans le nez et la gorge, où la plupart des rhumes débutent.

CONSTITUE UNE PARTIE DU SYSTEME POUR MAITRISER LES RHUMES



N'attendez pas que le rhume se déclare ou vous terrasse. Quand vous avez été exposé aux intempéries, faites attention à la moindre irritation du nez, au moindre éternuement — mettez dans chaque narine quelques gouttes de Vicks Vapo-Rol.

Employé à temps, le Vapo-Rol aide à éviter nombre de rhumes. Le Vapo-Rol a été conçu spécialement pour aider et stimuler doucement les fonctions prévues par la Nature — dans le nez — pour éviter les rhumes et pour se débarrasser des rhumes de cerveau dans leurs phases de début. Lorsque l'irritation a provoqué l'obstruction du nez (enflure, ou catarrhe du nez), le Vapo-Rol, se répandant dans les fosses nasales, diminue l'enflure des muqueuses, débarrasse des mucosités tenaces, et apporte un soulagement agréable.

Des rhumes moins fréquents et plus courts

Notes pour votre famille que: Vicks a mis au point, spécialement pour l'usage domestique, un Système pratique pour Mieux Maîtriser les Rhumes. Ce système dicté par le bon sens, et qui permet de diminuer la fréquence et la durée des rhumes, a été soumis à des essais cliniques par des médecins praticiens, et mis également à l'épreuve par des millions de personnes qui l'emploient journellement. Dans chaque paquet de Vapo-Rol se trouve une notice détaillée sur le Système Vicks.

veaux époux. NOTES SOCIALES

M. et Mme Denis Langlois de St-Philippe de Néri sont venus passer une semaine chez leur fils, M. L. Dom. Langlais, M. D.

—Mlle Rita et Louisiane Gagnon de Québec ont passé quelques jours chez leur tante Mme Cléop. Laliberté.

—M. Charles Dery de Charlesbourg est l'hôte de M. et Mme Dr L. D. Langlais.

—Mme Vve Onésiphore Roy a eu la visite de son fils Georges du Lac St-Jean.

—M. Ovide Théberge de St-Nicholas, était l'hôte de sa mère, Mme Achille Théberge, dimanche dernier.

—Mlle Thérèse Chabot est allée passer les jours gras à Québec.

PENSEE "Rien n'est avantageux à l'esprit,

jusqu'à ce que vous arriviez au corridor central. Avec beaucoup d'attention vous marcherez, ou plutôt vous vous glisserez jusqu'à la porte du cabinet de travail du baron, vous la trouverez facilement puisque vous y êtes déjà allé, vous vous y introduirez à l'aide de cette clef, que je vous remettrai tout à l'heure. Allez-y doucement, pas de bruit. A l'intérieur du cabinet de travail, près d'une ancienne cheminée se trouve un écran, qui cache un coffre d'ébène, vous pourrez facilement vous y dissimuler. Compris?"



au corps et à la vertu comme le saint temps du carême".

AGNES.

SAINT-VALIER

MARIAGE

Le 5 février, a été béni par M. le Curé Parent, le mariage de M. Armand Bolduc, de St-François, avec Mlle Simonne Corriveau. M. Joseph Nazaire Corriveau accompagnait sa fille et le mari avait pour témoin son oncle, M. Arthur Gamache de St-François.

A ces nouveaux époux vont nos meilleurs souhaits.

NAISSANCE

Le 15 a été baptisé, Joseph Robert Paul Aimé, enfant de M. et Mme Appollinaire Roy. Parrain et marraine: M. et Mme Charles Aimé Roy oncle et tante de l'enfant.

DECES

Le 22, a eu lieu en notre paroisse, le service et la sépulture de feu dame Achille Lamarre (née Bernadette Bélanger) décédée à Québec, le 19, à l'âge de 51 ans.

Un long cortège de voitures se rendit à la gare pour l'arrivée de la dépouille mortelle et lui fit suite jusqu'à l'église où le service fut chanté par M. le curé Parent au milieu d'une affluente considérable de parents et d'amis.

Le deuil était conduit par son époux M. Achille Lamarre employé Civil, ses fils Le Rev. Frère Gabriel (Charles), MM. Roger et Bertrand Lamarre, Son père: M. Amédée Bélanger, ses frères MM. Armand et Georges Bélanger, de Mont réal et de Parent. Ses beaux-frères MM. Alfred, Oscar, Eudore et Jules Lamarre, Edgar Labrecque. Ses oncles MM. Narcisse Bélanger, Edmond Chabot, Aurèle Chabot, Québec, Eugène Blais, Berthier, ses neveux: MM. Henri Bélanger, Ré-nald et Rémi Lamarre, ses cousins MM. Albert Léopold Bélanger, Edmond Roy, Pierre, Edmond Corri-veau, J. E. Bélanger, Montréal, etc. Fortunat Gourgues, Cyrille Chabot.

Dans la foule on remarquait: M. M. Uldéric Roy, St-Michel, J. E. Bélanger, Charles et Phydime Le-comte, Georges Etienne Bélanger, Louis Latulippe, Nap, Harpe, Benj. Roy, Hubert, Napoléon Roy, A. Ben-nier, F. Tanguay et une foule d'au-tres, qui ont voulu reconduire à sa dernière demeure, cette personne de bien qui, après avoir passé une partie de sa vie en notre paroisse, voulut y dormir son dernier repos à l'ombre lu clocher natal. Oui, dors en paix, douce mère de famille, pendant que ton âme reçoit l'Ha-ut la récompense de cette vie si bien remplie de labeur et d'abné-gation pour le bonheur des tiens et d'intolérables souffrance endurées avec une résignation qui fit l'ad-miration de tous. Ton souvenir toujours, restera cher non seulement à ta famille mais à tous ceux qui ont eu l'avantage de connaître tes bel-les qualités.

Pour la pleurer elle laisse, ou-tre son mari et ses trois fils, nom-més plus haut, un autre fils M. Ju-les Lamarre des Etats-Unis, une fille Mlle Thérèse, un fils adoptif, son père et sa mère, M. et Mme Amédée Bélanger, deux frères plus haut nommés, à qui nous offrons nos plus sincères sympathies.

Goûtez un agrément nouveau

Les SWEET CAPORALS sont irrésistibles



"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé." —Lancet

VA-ET-VIENT

Mme A. Bérubé est allée en promenade dans sa famille à St-Oné-sime.

—Mlle Rachelle Larouche, de Québec, passe quelques jours en notre paroisse l'invitée de ses a-mies.

—Mlle Yvonne Breton est de re-tour d'un voyage à Québec et Lé-vis, l'invitée de ses sœurs Mmes D. Michaud et G. H. Roy.

—M. Ernest Breton de Québec, passe quelque temps chez son père M. T. Breton.

—Mlle Thérèse Roy est partie pour une longue promenade dans la famille de son frère, M. Paul Omer Roy, agronome.

Avec le carême commence des jours de pénitence et de prières. Ne manquons aucune occasion de plaire à Dieu, commençant la jour-née par l'audition de la Ste-Messe et la finissant par les prières du carême que nous aurons tous les soirs à l'église.

LADURANTAYE

—Mlle Jeanne Morin de St-Fran-çois, passa quelque temps chez M. Donat Bernard.

MARIAGES

M. Pierre Goupil unissait sa des-tinée à Mlle M. B. Lacroix, le 17 février. Nos meilleurs vœux.

—M. Philippe Breton de St-Mi-chel, épousait, le 25, à Québec, Mlle Aldina Lacroix.

BAPEME

Le 20 février, dernier, a été bap-tisée Marie-Raymonde, enfant de M. et Mme Siméon Breton. Parrain M. J. P. Breton; marraine: Mlle Y. Breton, frère et soeur de l'enfant.

—Le 9 février, un groupe de pa-rents et d'amis fêtaient le 25e an-niversaire de mariage de M. et Mme Arthur Girard.

—Le 19 fév. M. et Mme Adé-lard Lemelin, étaient également fêtés à l'occasion de leur 30e anniversaire de mariage.

Les Lithinés du Dr Gustin

PROCURENT ECONOMIQUEMENT LA MEILLEURE EAU DE TABLE ET DE REGIME Alcaline — Lithinée — Pétilante — Digestive, SONT TRES EFFICACES CONTRE

Acide Urique, Rhumatisme, Goutte, Maladies du Foie, de la Vessie, de la Peau, de l'Estomac et de l'Intestin. Une boîte de Lithinés contient 12 paquets suffisants pour 12 grosses bouteilles d'un litre.

Franco par poste 56 cents sur réception du prix. En vente dans toutes les pharmacies. La CIE Canadienne des Agences Modernes, 6614 Delormier, MONTREAL

TONIFIEZ-VOUS

Vous qui souffrez de:

- Pâleur
- Faiblesse
- Manque d'appétit
- Fatigues
- Douleurs de dos, de reins
- Périodes douloureuses
- Irrégularités
- Troubles internes essentiellement féminins
- (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE)



PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles. Cie Chimique FRANCO Américaine Lfée, 1570, rue S.-Denis, Montréal.

Notre Roman-Feuilleton
— INEDIT —
Victoire d'Amour
Par CLAUDE PERRETTE

No. 6.

(suite)
— II —

A quelques semaines de là nous trou-vons Jean de Barsquet, enfermé dans sa chambre, renversé dans un large fauteuil et grillant cigarette après cigarette, plongé dans les réflexions les plus profondes.

Depuis le jour où il s'était vu refuser la main d'Aldéa, il ne cessait de chercher un moyen pour satisfaire son amour passionné. Il la voulait à tout prix, même le crime ne le ferait reculer d'un pas... et à mesure qu'il réfléchissait, cette solu-tion lui paraissait indispensable.

Jean méditait un plan satanique, il voulait, le scélérat, faire tomber sur Paul le poids d'un crime dont il serait lui-même l'instigateur pour ne pas dire l'au-teur. Son plan arrêté, il lui restait à trouver des complices sur qui il pourrait compter, sans crainte d'insuccès ou d'in-discrétion.

Quelques jours plus tard, il se rendait à Paris et là, dans le quartier des truands il sut trouver l'homme qu'il lui fallait.

Sous un déguisement qui le rendait tout à fait méconnaissable, il aborda le truand et l'entraîna dans une taverne où ils purent converser à leur aise sans danger d'être entendus.

Aussitôt assis à une table, Jean enta-ma vivement la conversation:

—Ainsi vous êtes prêt à faire ce dont je vous demanderai, moyennant cinq mil-le francs et vous tenir coi sur mon per-sonnage... et sur cette conversation?

—Ah! ça, je vous le jure...

—Voici les cinq mille... mais avant de vous les remettre, je veux vous dire exactement ce dont il s'agit...

—C'est logique.

Jean hésita un instant et fixant son homme:

—C'est un meurtre!

Sans paraître bouleversé, le truand dit simplement:

—Je m'y attendais.

—Alors vous vous rendez au Chateau de Lantillet... vous le connaissez?

—Très bien...

—C'est mieux, on me l'avait dit d'ai-leurs. Vous vous introduirez dans l'aile droite du Chateau, par une fenêtre que je ferai ouvrir auparavant. Je spécifie, c'est la fenêtre du premier, à l'orée de la forêt... la première à l'est, vous comprenez?

—Ca va!

—Bien, vous pourrez y pénétrer en grim-pant dans un gros arbre dont les branches atteignent presque la fenêtre. Une fois dans la place, vous vous trou-vez dans un étroit corridor. Longez-le

jusqu'à ce que vous arriviez au corridor central. Avec beaucoup d'attention vous marcherez, ou plutôt vous vous glisserez jusqu'à la porte du cabinet de travail du baron, vous la trouverez facilement puisque vous y êtes déjà allé, vous vous y introduirez à l'aide de cette clef, que je vous remettrai tout à l'heure. Allez-y doucement, pas de bruit. A l'intérieur du cabinet de travail, près d'une ancienne cheminée se trouve un écran, qui cache un coffre d'ébène, vous pourrez facilement vous y dissimuler. Compris?"

—Mais oui...

—Le baron y entrera seul, vers les vingt-trois heures, poignardez-le... et pas de lutte, hein? Vous êtes habile, je le sais et vous serez capable de le tuer d'un seul coup... sans lui faire mal!

La figure du sinistre personnage s'il-lumina d'un sourire "d'orgueil" et Jean continua:

—Pour vous enfuir, ce sera facile. Dans la cheminée se trouve une échelle faite de barreaux de fer placés dans une encoignure. Montez les échelons vivement et vous arriverez sur le toit. Comme vos chaussures seront souillées par la suie, enlevez-les et en marchant sur la toiture, rendez-vous au bout de l'aile droite, vous pourrez descendre en vous laissant glis-ser le long des gouttières. Gagnez la for-êt et qu'on n'entende plus jamais parler de vous dans cette affaire. Vous êtes ca-pable de faire cette besogne?"

—Pour ça, c'est sûr!

—Il ne faut rien rater...

—En tout cas, il n'aura pas le temps

de rouspeter le bonhomme... Le truand se mit à rire diaboliquement lorsque Jean lui tendit les cinq billets de mille. Le fils du comte insista de nouveau:

—Alors, jeudi prochain vers vingt-deux heures et trente soyez au poste.

—J'y serai.

—Et n'oubliez pas, si ça marche, la prochaine besogne ce sera le double.

Les deux hommes se quittèrent, heu-reux de l'entente. Jean se demanda même pas si le plan pouvait réussir, tant il avait confiance en son homme. Con-fiant il retourna chez lui.

— III —

Le jeudi suivant Jean de Barsquet se présentait au Chateau de Lantillet, vers les cinq heures. Il trouva le baron en proie à la plus vive inquiétude.

Le vieillard accueillit le fils du comte avec autant de cordialité que possible, réussissant même à sourire bien que le trouble qui le torturait se fit sensible-ment douter.

Jean accepta l'invitation du baron et resta au dîner. Aldéa dut se joindre aux deux hommes pour le repas, ce que Jean avait d'ailleurs espéré.

La conversation fut plutôt languissan-te. Le baron toujours songeur, Aldéa ne répondant qu'aux questions qu'on lui po-sait. Très spirituel, de nature enjouée, Jean essaya d'égayé la scène par ses bons mots, mais il n'y parvint pas tou-jours.

La soirée se passa ainsi, rassemblés tous trois, dans un intime vivoir. Jean (à suivre)

Un thé pour tous les goûts

THE "SALADA"

FUNERAILLES DE MME L. E. COTE

Samedi, le 29 février, à 9 heures, avaient lieu, en l'église paroissiale de Saint-Thomas de Montmagny, les funérailles de Dame Corinne Archambault, décédée à l'âge de 63 ans et 9 mois, épouse de M. Louis-Emile Côté.

Une foule très considérable de parents et d'amis de la regrettée disparue ont tenu à lui donner, ainsi qu'à sa famille, un dernier témoignage d'estime et de sympathie en accompagnant la dépouille mortelle de sa résidence à l'église.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Auguste Lessard, curé de la paroisse. C'est M. l'abbé Alphonse Fortin, supérieur du Collège de Ste-Anne de la Pocatière, qui a chanté le service, assisté, comme diacre et sous-diacre, de MM. les abbés Marius Paré, directeur, et Robert Rousseau, professeur dans la même institution. Pendant l'office funèbre, des messes basses ont été dites aux autels latéraux par M. l'abbé Robert Côté, fils de la défunte, et M. l'abbé Paul Nicole, son neveu, tous deux du Collège de Sainte-Anne.

Assistaient au chœur: M. le Curé Auguste Lessard, MM. les abbés Clément Leclerc, préfet des études au Collège de Sainte-Anne, Elise Simard, et Antonio Guay, vicaires

Pour Énergie et Vitalité



La Nourriture du Dr. Chase
Pour les Nerfs

à Montmagny, Paul Bernier, Fernand Bernier et Fernand Claver, S.S. Des solis furent rendus par M. l'abbé Azarias Papillon, vicaire et M. Armand Paquet, maître de chapelle.

M. Alphonse Côté portait la croix. Les porteurs étaient MM. Amédée Côté, Charles Joncas, Arcadius Caron et Proculus Simonneau. Mmes I. U. Tétu, Wenceslas Nicole, Joseph Paré et Arcadius Caron agissaient comme porteuses de rubans.

Conduisaient le deuil: M. L. Emile Côté, son époux; M. l'abbé Robert Côté, MM. Gérard et Laurent Côté, ses fils; MM. Wenceslas Nicole et J. Amédée Dion, ses beaux-frères; M. l'abbé Paul Nicole, son neveu; MM. Joseph Côté Frank Joncas, Léon Renault, Elz. Dion, Horace et Adélard Bélanger, Joseph Fournier, Hercule Tétu, Michel Cloutier, J. A. Tremblay, I. C. Jos. Paré, J. D. P. Vallée, avocat, Zotic Mercier, Jos. Bélanger, J. Léo K. Laflamme et René Paré, avocats, William Walsh, Ernest Côté, Elz. Boulanger, Jules Kirouac, J. Ubald Tétu, Wilfrid Leblanc, Désiré Gaulin, Jos. Couture, J. Omer Nicole, J. Albert Normand, Eddy Thibault, Gérard Léveillé, Alex. Proulx, David Collin, Napoléon et Wilfrid Proulx, Louis C. Dupuis, Jos. Collin, Pierre Nicole, Adolphe Bernier, Ls-Philippe et Lucien Nicole, Onésime Boulet, Arthur Coulobre, Philéon Robin, Edmond Ca-

ron, Ernest Fiset, Wilfrid Boulet, Henri Dion, Hector Laberge, Emile Gaudreau, Jos. Thibault, Emile Bernier, Albert Fournier, Emile Boulanger, Emile Casault, Capt. Ludger Fournier, Edouard Normand, Jos. Gaumont, Roméo Thibault, C. Diogène Després, Edmond Rousseau, Jos. Coulobre, Jos. Gaudreau, Jos. Boulet, Léon Côté, Padoue Boulet, Georges Moore, Albert Boulet, Samuel D'Amours, Léonard Gaudreau, Louis Boulet, Charles Langlois, Emile Boulet, Yves Nicole, Amédée Gamache et plusieurs autres;

Le personnel de l'Hospice de Montmagny ainsi qu'une forte délégation des élèves du couvent.

Nous réitérons à la famille éplorée, l'expression de nos plus sincères condoléances.

OFFRANDES DE MESSES
MM. les prêtres du Collège de

Ste-Anne de la Pocatière, MM. les abbés Jos. V. Boucher, curé, Clément Leclerc, Marius Paré, Robert Rousseau, Léon Bélanger, Marc Couillard Després, Fernand DeVarennes, Ed. James Cantin, Chs. Eugène Ouellet, Lucien Pageau, Henri Beaulieu, Paul Nicole; Rév. M. Supérieure de l'Hospice de Montmagny; les Elèves de Belles-Lettres au Collège de Ste-Anne, M. Gérard Côté, MM. et Mmes Laurent Côté, Napoléon Breton, J. Amédée Dion, Wenceslas Nicole, Alphonse Côté, Charles Joncas, Léon Renault, Dr Maurice Boulet, Cyprien Breton, Michel Cloutier, Arcadius Caron, Samuel Blanchet, Proculus Simonneau, Joseph Paré et famille, Alexandre Proulx, Louis Pelletier, N.P., Em. J. Boulanger, Eddy Thibault, Gérard Léveillé, Napoléon Fortier, J. Léon Côté, René Paré, avocat, René McNeill, Mmes Alph. Joncas J. U. Tétu, Emile Bélanger, Ernest Lapointe; MM. Marc André Côté, Ronald Dion, Antoine Raymond, N. P., Alphonse Boulet, Ludovic Triemblay, Romulus et Aimé Caron, Mile Ernestine Côté, Anne-Marie Nicole, Béatrice Cossette et Alexina Simonneau; Mmes Evariste Paquet et Auguste Levesque.

BOUQUETS SPIRITUELS
MM. les abbés Fernand et Laurent Nicole, Moïse Roy; les Elèves de Rhétorique au Collège de Ste-Anne; les élèves de Syntaxe "A"; Les Collégiens de Montmagny à Ste Anne; Les Ecoles de Montmagny au Séminaire de Québec; MM. André Roy, Yves Jean, Loyola Caron, Laurent Leclerc, S. S. Florence-Marie; le Personnel de l'Hospice de Montmagny, MM. et Mmes Zotic Mercier, Odilon Vachon, Diogène Moreau, Napoléon Fournier, Narcisse Morin; Mmes Nap. Caron Georges Robin; Mlle Hélène Robin, Aglaé Destimauville; Familles Albert Coriveau Wilfred Boulanger et Dame Angèle Gamache.

AFFILIATIONS A L'OEUVRE DU PRECIEUX SANG
Les Religieuses Adoratrices du Précieux-Sang de Lévis; Mme Alfred Leclerc, Famille Frank Joncas; M. et Mme Luc C. Dupuis; Mlle Anselmie Thibault.

TELEGRAMMES DE SYMPATHIES
M. Amédée Grégoire, Saint-Clair, Dorche, Dr et Mme Roland Bourassa, Daveluyville, M. et Mme Elément, St-Maurice Echourie.

CARTES DE SYMPATHIES
Mgr J. Alfred Paré, P.D., MM. les abbés Alphonse Fortin, supérieur du Collège de Ste-Anne, Elise Simard, Florido Gagné, Armand Proulx, Jean-Luc Nicole, Louis Caron, J. Adrien Bernier, Noël Blanchet, Antoine Drapeau, Rév. Srs Adoratrices du Précieux-Sang de Lévis, S. S. Florence-Marie, S. S. Paul de la Passion; Les Religieuses du Couvent de la Congrégation de Notre-Dame de Montmagny; MM. et Mmes J. Eugène Gauvin, Narcisse Gaumont, Ferdinand Gagnon, Joseph et Georges Coulobre, J. R. Mercier, Raoul Corrievau, Roch Fréchette, Désiré Gaulin, Gustave Boulanger, Jean-Chs. Lemieux, Emile Casault, Lauréat Boulanger, Arthur Coulobre, Albert Corrievau, Lucien Cloutier, Amédée Blanchet, Philéon Robin, Eugène Gaumont, J. N. R. Lespérance, Jules Kirouac, Philippe Michaud, Théophile Mercier, Henri Michon, J. P. Gagné, Albert Fournier, Albert Blais, Alph. Maisette, Albert Boulet, Léo Thibault, Emilien Blanchet, Adolphe Bernier, Geo. Blais, Adélard Gamache, Jos. Gaudreau, Timothée Gaumont, Antonio Nicole, Antoine P. Boulet, Wilfrid Leblanc, Ernest Côté, Evariste Gaudreau, J. A. Marquis, Arthur Lavallée, Joseph Collin, Omer Vézina, Alfred Lacombe, J. Elzéar Boulanger, Albert Thibault, Armand Morin, Arthur Boulanger, J. A. Fortier, Emile Fraser, Antoine Leclerc, Amédée Gendreau, Laurent Fortier, Napoléon Dionis, William Walsh, Edouard Normand, Albert Collin, Dr E. G. Lemieux, J. Ant. Paré, Narcisse Proulx, Fortunat Proulx, Eugène Tondreau, Louis-Xavier Dionne, J. D. P. Vallée, avocat, Eugène Tétu, J. L. Taschereau, Napoléon Létourneau;

Mmes Nap. Bélanger, Jos. Couture, Fortunat Gendreau, Emile Robin, Emile Doyer, Samuel Blanchet, Ulric Proulx, François Létourneau, Geo. Robin, Eustache Coulobre, Geo. Blais, Michel Cloutier, Ernest Thibault, Uldéric Roy, Aug. C. Dupuis, Ludger Fortin, Nap. Vézina, Alph. Thibault, Desphis Minville, N. S. Papillon, Fernand St-Pierre; Mlles Fréchette, Vézina, Paradis, Ernestine Vézina, Ernestine Côté, Elinette et Alice Michon, Délia Bernatchez, Maria Létourneau, Blanche Couture, Georgette Boulet, Juliette Gaumont, Yvette Bouchard, Hélène Robin, Yvonne Duval, Irène Gaumont, Marie-Jeanne Boulet, Cécile Després et Yvonne Isabelle;

Familles Louis Bélanger, Nap. Minville, Jos. Lemieux, Roch Fradette, Louis C. Dupuis, Geo. Proulx Edmond Laflamme, J. Ph. Nicole,

CONSTIPATION Arrêtée Immédiatement

"Je souffris de constipation pendant des mois. Rien ne parut me faire de bien avant que j'eus essayé les Fruit-a-tives. Elle me donna un soulagement prompt et durable," dit M. Huddleston, de Belleville, Ont. Les Fruit-a-tives contiennent des extraits de POMMES, d'ORANGES, de FIGUES, de PRUNEAUX et d'HERBES. Il en résulte un remède naturel. Commode—un comprimé facile à avaler. Sûr—ne contient pas de drogue pour faire contracter une habitude. Plus qu'un laxatif—ce remède donne un soulagement durable. Il tend à fortifier tous les organes d'élimination et aide tout le système.

FRUIT-A-TIVES Une Fameuse Ordonnance de Médecin

Jos. Poirier, Magloire Bernatchez, Marius Normand, Emile Bernier, Séraphin Gamsache, J. Emile Dubé J. C. Audet, Alph. Boulet, Honorius Lelerc, Omer Archambault, Onésime Boulet, Cléophas Colin Eugène Nicole, Alb. Caron, Emile Bernier, David Collin, Aurèle Caron, Paul R. Collin, Edmond Bernatchez, J. Omer Nicole, Ludger Thibault, Arthur Blais, Amédée Côté, Eug. DeLadurantaye, Elz. Dion, Jos. Côté, Roul Lacombe, J. A. Vallée, Horace Bélanger, Hilariou Tardif, Louis Nicole, Ls-Philippe Nicole;

MM. le Juge Choquette, Les Frères du Sacré-Coeur, Les Ecoles de Montmagny au Séminaire de Québec, J. A. Tremblay, N. P., Louis Pelletier, N. P., Yves Jean, Jos. Cloutier, Jos. Gaudreau, Prosper Lord, Jos. Gaumont, Alfred Moreau Yves Nicole, J. Ubald Tétu, Paul Robin, Xavier et Ludger Nicole, Capt. Alph. Picard, Jos. Fournier, J. Amédée Létourneau, Paul Carignan, Amable Bouchard, Philéon Boulet, Philéas Couture, Jos. Gaumont, Amédée Robin, Louis O. Laberge, Ernest Després, Emile Gaudreau, Jules Michon, Roméo Thibault, Gérard Boulanger, Gérard Boulet, Alfred Paradis, Ls-Georges Gagnon, Réal Doyer.

BERTHIER

M. et Mme Rosaire Guillemette et M. Wilfrid Guillemette, de Québec, sont en promenade chez leur père, M. Cléophas Guillemette.

M. et Mme Albert Blouin, de Montréal, sont venus chez leur mère, Mme Vve O. Blouin et chez M. Léo Roy.

Mlle Anita Mercier est de passage à Québec, chez ses sœurs, Mme David Lynch et Mme J. Montreuil.

Le 9 février, un groupe de parents et amis se réunissaient à la résidence de M. et Mme Joseph Lesard, pour fêter les noces d'argent de M. et Mme Joseph Norbert Blais. A cette occasion, leur fille Mlle Blanche Blais lut une adresse aux jubilaires. Un bouquet fut présenté à M. Blais par sa petite nièce, Rose-Aimée Lessard et une bourse bien garnie fut offerte par leur fille Mlle Aurore Blais.

Tous se sont bien amusés jusqu'à une heure avancée.

—Etaient en visite chez M. et Mme Joseph Lessard, et chez Mme Jos. Blais, M. et Mme Eug. Guillemette, de Québec, M. et Mme A. C. Després, M. M. Veuve Amédée Fournier, MM. Omer et Joseph Fournier de Montmagny.

SAINT-MARCEL

BAPTEMES
Joseph Pierre Laurenzo, enfant de M. et Mme Jos. Bernier (née Eugénie Lambert).

Parrain et marraine: M. et Mme Pierre Morin, fils.

—Marie-Jeanne Laurence enfant de M. et Mme Adolphe Morin (née Maria Fontaine).

Parrain et marraine: M. et Mme Thomas Morin, oncle et tante de l'enfant.

NOCES D'ARGENT
Dimanche, le 23 février, plusieurs parents et amis se réunissaient

IL PROFITA DE L'OCCASION
M. Joseph Kirchner de Chipewa, Ont., Can., écrit: "La semaine dernière j'eus deux attaques de gas intestinaux causées sans doute par la constipation. Cela me donna l'occasion de faire l'essai de votre Novoro que j'avais à la maison. Le résultat fut très satisfaisant car peu de temps après, mes intestins fonctionnaient régulièrement." Le Novoro du Dr. Pierre est un remède de plantes qui règle les intestins et augmente le flux de l'urine et, en ce faisant, il élimine les matières empoisonnées du système. Ne le demandez pas aux pharmaciens car il peut seulement être obtenu chez les agents locaux. Pour renseignements écrire à Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago Ill. Livré exempt de douane au Canada.

LES PREVOYANTS DU CANADA

FONDS DE PENSION

27ième Rapport Annuel

Extrait de l'Etat du 31 décembre, 1935.

— ACTIF —

(Propriété absolue des sociétaires)

Puissance du Canada et Provinces	\$ 233,640.99
Commissions Scolaires	627,321.48
Corporations Municipales	1,774,525.77
Fabriques et Syndics	628,180.56
Institutions ou Communautés	504,749.48
Utilités Publiques	1,133,946.38
Premières Hypothèques	1,583,368.90
Intérêts et annuités dus et accrus	211,579.57
Immeubles	435,939.02
Caisse et Banque	72,487.09
TOTAL:	\$7,205,739.24

L'Actif du Fonds de Pension est accru de \$285,516.86 à \$7,205,739.24, abstraction faite des arrérages.

La Réserve Générale a été augmentée de \$261,273.76 durant l'année, et se totalise maintenant à \$1,749,059.23.

pour fêter les noces d'argent de M. et Mme Polycarpe Pelletier (née Eugénie Normand. Il y eut d'abord adresse présentée par les invités et les jubilaires surent répondre en termes choisis.

La soirée se passa ensuite au milieu de la plus franche gaieté. —Une personne charitable a fait don à notre église d'un magnifique cadre de Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus qui a été béni après la grand-messe, dimanche dernier.

Nous remercions par la voix du journal le coeur généreux qui nous a fait ce cadeau. Puisse la petite Sainte remplir de grâces et de bénédictions l'heureux donateur.

CAP SAINT-IGNACE

(spécial)

La mort, cette cruelle faucheuse, qui n'épargne personne ici-bas, est venue ravir à l'affection des siens, Madame Joseph Caron (née Delphine Côté), décédée le 16 février dernier, à l'âge de 75 ans et 10 mois.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, M. Joseph Caron, quatre fils, Hector, Nérée, Amable et Jules ainsi que quatre filles Madame Elzéar Fortin (Léonie) de Montréal, Madame Hector Gaudreau (Anselmie) de St-Romuald et Miles Ernestine et Albertine Caron et plusieurs petits enfants.

Son service et sa sépulture ont eu lieu le 19, au milieu d'un concours considérable de parents et d'amis qui avaient tenu à rendre à cette dernière un dernier hommage. La croix était portée par M. Narcisse Guimont et le corbillard conduit par M. Xavier Landry. La dépouille mortelle et les coins du poé- le étaient portés par M. et Mme Jérémie Landry, M. et Mme Wilbrod Landry, M. et Mme Louis Guimont, M. et Mme Louis Guimont. Le deuil était conduit par ses fils et belles-filles. MM. et Mmes Hector Caron, Nérée Caron, Amable Caron, Jules Caron, Ses petits-enfants: Paul, Emile, Jeanne d'Arc, Claude, Lionel Caron, Lucie André Louis Caron, Cécile, Eugène, Georges, Léon, Rosaire, Hénédine, Gracia, Gilles et Clément Caron, Damien Gaudreau de St-Romuald, Fernand et Reynald Caron, Arthur Caron, Mme Omer Pelletier, de St-Cyrille de L'Islet, MM. et Mmes Samuel Caron, Amédée Caron, Le Docteur J. E. Belleau, MM. Onésime, Paul-Emile, Robert et Vincent Frégaulet, Mlle Marie-Marthe Caron, M. Edgar Méthot, MM. Emile et Armand Morin, Louis Théophile Bernier, Charles Marois, MM. et Mmes U. C. Bélanger, Sylvia, Zénon, Elisée Bélanger, Ernest Gagné, Arthur Bernier, Narcisse Guimont, Achille Landry, Edouard Fortin, Bernard Fortin, Wilfrid Lemieux et un grand nombre d'autres.

Nos sympathies à la famille éprouvée.

ASTHME

Faites cesser rapidement le harcèlement. Les RAZ-MAH RAZ-MAH a procuré un soulagement rapide à des gens partout au Canada. Pas de fumée, d'inhalation, de prise. Pas d'effets nocifs ultérieurs. Soulagement—ou votre argent rendu. Chez les pharmaciens, 50c. et \$1. Met fin aussi à l'incassable toux, à la toux de la Bronchite Chronique. Capsules RAZ-MAH de Templeton

LES PREVOYANTS DU CANADA

De Progrès en Progrès

En 1935, Les Prévoyants du Canada "Fonds de Pension", ont vu une nouvelle année de progrès remarquables. La perception a dépassé de 6.2% celle de l'année précédente. Les ventes de pensions ont augmenté de 37.7%.

La somme versée aux rentiers le premier juin 1935, s'élevait à \$377,220.38 comparée à 339,132.38 de la distribution précédente.

Malgré ces déboursés considérables, la Réserve Spéciale a atteint \$175,860.01, tandis que la Réserve Générale passait de \$1,487,785.47 à \$1,749,059.23, soit un accroissement de \$261,273.76. Ce qui fait que le total de l'Actif du Fonds de Pension est monté à \$7,205,739.24 comparé à \$6,920,222.38 au 31 décembre 1934.

Plusieurs ventes importantes de rentes à des hommes d'affaires avisés, témoignent que le placement en viager chez-nous, est apprécié de plus en plus par ceux qui s'y connaissent. Le fait est que la protection absolue que comportent leurs rentes, constitue un avantage qui se trouve nulle part ailleurs.

Par l'incessabilité et l'insaisissabilité des pensions, leur rentier est à l'abri des épreuves financières, tout en bénéficiant pour sa mise d'un rendement exceptionnellement avantageux. C'est pourquoi l'avenir est envisagé avec optimisme. On a confiance que 1936 sera une année très active pour Les Prévoyants du Canada "Fonds de Pension".

Le Contrat Jubilé émis à l'occasion du 25ième anniversaire de la Société, est encore offert aux clients durant l'année 1936. Ses avantages extraordinairement généreux le font grandement apprécier de tous. Si vous ne le connaissez pas, hâtez-vous de vous le faire expliquer.

Les Prévoyants du Canada ont la facilité d'émettre des contrats de rentes pour reconvenir à n'importe qui, dans n'importe quelle circonstance. Trop de gens sont sous l'impression qu'il faut toujours attendre vingt ans pour être rentier chez eux. Par l'entremise de leurs différentes caisses, ils ont à votre disposition des rentes payables demain, dans trois mois, dans un an, dans dix ans, à versements fixes avec ou sans remboursement garanti au décès, etc. Quels que soient vos besoins dans ce domaine, ils peuvent les satisfaire, à des conditions comparant avantageusement avec n'importe quelle autre proposition. Si vous voulez pro-

Les Miller's Powders ne peuvent faire tort à l'enfant le plus délicat. Aucun enfant ou même adolescent qui souffre des vers ne peut prendre cette préparation sans ressentir une faiblesse à l'estomac et trouve en elles un vrai soulagement et une entière protection contre cette peste destructrice qui est responsable pour tant de maux et de douleurs dont souffrent les légions de petits.



S'IL Y A UNE CHOSE QUE JE DÉTESTE, C'EST ÉCURER CE BOL DE CABINET!

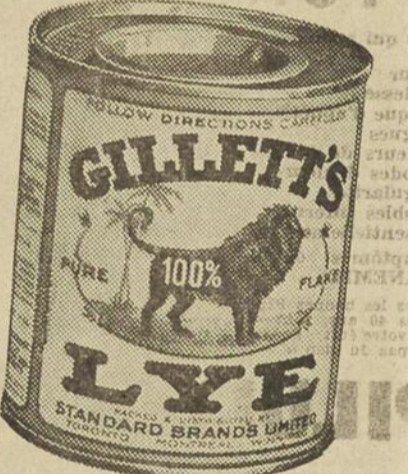
EMPLOYEZ DONC LA LESSIVE GILLETT - LES TACHES S'EN IRRONT TOUT SEUL



PAS BESOIN DE FROTTER ET D'ECURER

La Lessive Gillett Pure en Flocons enlève ces taches jaunes répugnantes sans abîmer l'émail ou la plomberie. Une fois par semaine, versez-en pure dans les bols de cabinet et les renvois. Elle détruit les microbes et chasse les mauvaises odeurs tout en nettoyant. Elle dégage les siphons et les renvois d'eau. Employez aussi la Lessive Gillett en solution* pour toutes sortes de gros nettoyages. Elle chasse la saleté. Ayez-en toujours une boîte sous la main.

*Ne dissolvez jamais la lessive dans l'eau chaude. L'action de la lessive elle-même réchauffe l'eau.



BROCHURE GRATUITE—La brochure de la Lessive Gillett donne des dizaines d'utiles suggestions relatives à l'emploi de ce puissant nettoyeur et désinfectant pour alléger les travaux du ménage. Explique aussi comment faire un bon savon à la maison et donne des renseignements concernant l'hygiène sur la ferme. Pour en obtenir une copie gratuite, écrivez à la Standard Brands Limited, Fraser Ave. & Liberty St., Toronto, Ont.

téger spécialement un enfant, un vieillard, ils ont les pensions qui conviennent; si vous avez à exécuter une obligation comportant des versements mensuels, annuels ou autres, envers quelqu'un, ils peuvent se charger de ces obligations.

Les institutions de chez-nous se développent, souhaitent qu'elles puissent synchroniser avec le mouvement général qui se manifeste. Pour cela, aidons-les en leur donnant notre encouragement.

Le Bureau de Direction se compose de M. Louis S. St-Laurent, Président; M. C. E. D'Authier, Vice-Président; MM. Nap. G. Kirouac, P. H. Bédard, M.D., L'Hon. Lucien Morand, C.R., J. Adolphe Grenier et le Notaire Yves Montreuil, Directeurs. M. Antoni Lesage est le Gérant-Général.

PILULES DODD POUR LES REINS

pour MAL DE DOS RHUMATISME L'IMPURETÉ DU SANG ET LES TROUBLES DES REINS



Cette RÉELLE SAVEUR de HOLLANDE

40 ONCES, \$2.65

En vente au Canada depuis plus de 100 ans.



FLACON PLAT, 26 ONCES, 85¢, \$1.90


GIN de KUYPER

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON.

SOYEZ UN HOMME FORT...

... un homme fort est précieux. Acquérez des forces et conservez-les en faisant usage des PILULES MORO, ce bon tonique contre :

- faiblesse
- manque d'appétit
- fatigue habituelle
- nervosité
- épuisement



PILULES MORO

Cie Médicale Moro, 1566, rue S.-Denis, Montréal.

Les AMITIÉS LITTÉRAIRES

"VIVRE EN S'AIMANT POUR GRANDIR"

"Le secret du bonheur ne résulte pas essentiellement des circonstances et des faits qui sont notre vie; il est plutôt en nous-mêmes: avant tout basé sur l'enrichissement progressif de notre personnalité."

Réjane D'Arly.

"SOUVIENS-TOI O HOMME..."

(A la mémoire de M. Léon Bariselle, poète canadien-français, décédé à Arvida, au cours de février, dans la soixante-quatorzième année de son âge.)

J'ai eu le plaisir de connaître M. Bariselle dans des circonstances étrangement typiques.

C'était le 27 septembre dernier. L'Événement, journal du matin à Québec, répondait le verdict du concours pour le Prix David. Les heureux élus ont-ils songé que cette publication ferait aussi des malheureux? — M. Bariselle était de ce nombre. Blessé, meurtri, atterré des sentences qui ne mentionnaient pas son nom, le vieillard tenait le journal dans sa main, depuis des heures déjà, peut-être... et sur son visage ravagé de douleur, dans les sillons profonds que lui avaient creusés d'autres souffrances et l'usure des ans, de grosses larmes amères coulaient...

Sa détresse faisait peine à voir. Après les présentations d'usage et l'échange des plus élémentaires formules de sympathie, mu par ce sentiment bien humain que n'effrite pas le nombre des années, en vertu duquel une minute tragique nous pousse instinctivement au suprême recours des confidences, il me dit sa vie...

D'origine belge, il avait été naturalisé "canadien-français", et montrait de ce titre "notre" une fierté égale à celle de son attributif de "poète". Sa vie avait été modeste et digne, sans plus; mais il avait consacré les neuf dernières années à écrire ces poèmes bibliques qui constituent mille vers en deux volumes intitulés: "Les Mystères de la Création" dont il me remit pour une aumône qu'il n'avait pas honte de mendier, des exemplaires autographiés.

L'ouvrage pour lequel il avait obtenu les imprimatur de hauts dignitaires ecclésiastiques a assurément en lui-même une grande valeur, mais le cœur qui l'avait conçu avait tellement vécu dans son oeuvre et de son oeuvre, qu'il s'était beaucoup illusionné (qui d'entre-vous, artisans de la plume, pourrait le juger?) sur le mérite et la perfection de son travail.

Et son nom ne figurait pas sur la liste des premiers; et le pauvre poète pleurait: "C'est le pain de mes vieux jours!" A des protestations sympathiques de plus de sincérité que d'opportunité, il sanglotait plus fort: "A mon âge, on ne recommence pas!"

Non, il n'a pas recommencé le pauvre; il n'a pas eu le temps. Les insinuations que "ses espoirs s'effeuillant en même temps que toutes les richesses de la nature, de concert avec les beaux érables qui précisément versaient aussi des pleurs sanglants, ne manqueraient de revivre dans le même naturel ordre harmonieux aux premiers souffles plus chauds" semblaient glisser sur l'écorce douloureuse de son âme sans la toucher. Sa branlante tête blanche s'obstinait à ne pas vouloir admettre les possibilités de réalisations de ces brillantes théories.

Hélas il n'avait que trop raison! La nature sommeille encore, et déjà, il est mort! L'éérable va reverdir, mais ce sera pour couvrir de lauriers et de bien-faisante fraîcheur — sa tombe!

Noble et courageux poète, brave cœur inspiré, Dieu doit déjà vous tenir compte, dans son beau ciel, de la gloire magnifique que vous vouliez, de votre généreuse part, à son règne et à son nom, en lui dédiant, en toute pureté d'intention, votre grand labeur!

Et votre petite amie d'un jour, fidèle à sa fière devise "se souvenir"... N'est-ce pas sous le feu de votre regard rappelant celui de Paul Bourget avec qui vous devez fraterniser avec émotion dans les célestes parvis, qu'elle a baissé le sien, incliné son front? Quand hier le ministre de notre sainte religion a, avec deux grains de cendre, prononcé sur sa tête: Souviens-toi, que tu es poussièrè...

REJANE D'ARLY.

LE COURRIER DE REJANE

C'est l'heure exquise où sans bouger, Il est question de voyager. (Franc-Nohain)

(Sous cette rubrique, la directrice de la page répondra avec esprit d'impartialité, une bienveillance aussi sincère que désintéressée, à toutes communications adressées comme suit: LES AMITIÉS LITTÉRAIRES, B. P. 184, Haute-Ville, Québec.)

SWEETIE. — J'applaudis de tout cœur à vos beaux succès et pas moins aux confidences charmantes.

Je vous félicite des premiers, souris un peu sceptique aux secondes. Vous ne m'en voulez pas parce que vous-même, doutez un brin... s'abaissez pour ainsi dire l'appréhension de l'élément de fatalité qui entre dans toute vie... et qui, à son heure, se rit narquoisement de nos pudiques espoirs, de nos secrets désirs, de nos troublantes aspirations ou vagues craintes... de

tout ce mystère de fantaisie qu'est une âme de jeune fille ou une âme qui aime tout simplement. Vous trouverez bien une minute pour me causer de cette pimpante marquise bleue? Quelque mystérieux baron ne se sera-t-il pas laissé prendre à la magie du séduisant ensemble? "Ame des objets inanimés, puissance attachante du souvenir!" Je comprends. Merci Sweetie, votre verbiage de double valeur m'est délicieusement bon!

PASCAL FRANCE. — Je voudrais garder votre nom sous ma plume, une longue minute, vous retenir près de moi des heures, pour que mon âme s'imprègne toute... de votre âme neuve, de ce ravissement de joie que vous apportez en droite ligne de Paris, se vivifie de l'espoir et de l'ivresse que symbolisent vos séduisantes couleurs pascales et françaises. C'est une touchante gâterie du sort que ce sourire aux dernières minutes du carnaval, comme un beau rayon de soleil qui d'embrêlé dore le cachet sévère de la sainte quarantaine. Je sais aussi une petite soeur pour faire enthousiaste écho aux joyeuses démonstrations de Réjane; nous avons souvent parlé de vous ensemble. Les A.L. arborent, à l'honneur de votre heureux retour, leur plus chaud sourire.

VIVIANE. — "Rêver de Réjane"! Le fait me ravit, mais je n'ai été nullement surpris de l'apprendre, vous savez! Pour être toutes et tous bien éveillés, n'en avions-nous pas moins senti votre présence au milieu de nous, ce jour-là? Les traxestis, ça nous connaît, nous les femmes. J'ai bien aimé le cher mar-di-gras, mais je ne crois pas qu'il m'eût été possible d'attendre... même que je vous réinvente affectueusement pour la mi-carême. Ne me faites pas de compléments, je vous en prie. La grâce d'état, je la com prends un peu d'après ce principe intellectuel: "Faire son possible avec ce que l'on possède, c'est mériter ce que l'on ignore!" Je n'ai pas de prétention, ma chère Viviane, croyez-le! Je goûte le chep, réconfort qui vous arrive si opportunément, et m'unis à vos supplices à St-Joseph dans la ferme espoir qu'il se révèle toujours sensible aux instances féminines. Tendres sourires.

ENIGME. — Votre gratitude est bien supérieure à mon mérite, chère vous! Il m'est cependant délicieusement agréable de lire vos compréhensives et délicates appréciations. Les petits groupements du genre me font toujours beaucoup de bien au cœur. A se mieux connaître, l'on ne peut que s'aimer davantage, et ces réunions en toute simplicité d'intimité sont autant d'étapes sur la voie de l'idéal de notre devise. Si Réjane vous complimente sur vos dons d'observation, c'est une sorte de capitulation de sa part, et... Mais vous êtes indulgente et fine, et sous les circonstances, souffrez que pour toute réponse, je vous demande une petite part des largesses octroyées en ce sens, à l'ami Jean. Mes affections les meilleures et Aurevoir!

JEAN DU NIL. — J'ignorais que vous ambitionniez tant la postérité! Mais oui, le fait est appelé à passer à l'histoire et à rester mémorable dans les annales des A. L. Vous ne vous en doutiez pas? Bonjour bien!

PAUL VALENTYNO. — Vous aurez certainement mérité des médailles et des décorations... La prochaine fois, nous vous parlerons du ruban, et pourrons aussi chanter en chœur: "Il a gagné ses épaulettes"... Vous êtes toujours dans les mêmes heureuses dispositions de caractère? Bravo Paul. Avec mon très affectueux sourire.

REINE, AMICA, AMOUREUSE AUX YEUX NOIRS, VIOLETTE, JEANNOT, MARGARITA, GHISLAINE D'OMBRAV, GENTIANE, MONETTE ET GABY. — Je vous réunis dans un affectueux souvenir.

PENSIF. — Votre lettre dégage une délicatesse de sentiments qui m'émeut beaucoup, Pensif! Vos appréciations sont d'un bien doux réconfort à mon âme qui, avec ses modestes forces disséminées par les rigueurs de la vie, ne peut que goûter avec ferveur, l'inappréciable bienfait de l'assistance de coeurs et talents aussi dévoués. Mon seul re-

gret, c'est l'exiguïté relative de nos cadres qui constitue un ravin profond entre l'anxiété que j'éprouve et les possibilités qui existent de gratifier nos lecteurs des précieuses collaborations qui charment mon esprit et font vibrer mon cœur de femme, tel de votre part: "La tendresse dans l'enseignement." Merci ami. Soyez indulgent et patient. Je conçois et vis tout ce que vous éprouvez. Ecrivez-moi encore!

MICHELLE. — "Un bonheur de me connaître", mais surtout un bonheur de vous aimer, Michelle! Ce sensible désir d'aimer, d'être aimée et comprise que vous reconnaissez chez Réjane est la meilleure garantie de la sincérité de ses émotions et de ses épanchements de tendresse. Quand le cœur fait souvent pleurer, voyez-vous, l'on ne saurait se permettre de jamais blaguer ses impulsions. Les joies que la vie ne nous fait pas multiples, on les goûte avec respect. Je serais on ne peut plus heureuse de cette intimité permise, et j'aurais tant à y gagner. Le destin en dispose autrement, mais puisqu'il fait son possible pour compenser en bienfaisantes relations épistolaires, aimons-le bien fort, tel quel! La photo m'a ravie, merci! Je garde dans la mienne la petite main que vous me tendez avec affection. A bientôt!

RENE BAGOT. — "Du soleil et de la belle humeur", la nature, avec mars, avril, etc., nous en fournira, avec une générosité un peu large, chaque jour, mais pour Réjane, rien ne saurait être plus effectif à en faire éclorre, que son courrier de chaque matin; c'est à cette mesure que s'emmagasine ses ressources de joie et de courage pour toute la journée. Je goûte en douceurs les beaux progrès et les séduisants espoirs qu'ils vous permettent. Vous m'avez fait large et savoureuse part des circonstances; ne regrettez rien. La vie qui fuit à tire d'ailes ne nous permet pas de vaines doléances. Il faut aller de l'avant, toujours... les yeux fixés sur demain. Réjane portera vaillamment cet autre petit deuil; son cœur qui, de ses attributions, goûte bien des gâteries inédites, est d'avance soumis aux revers qui en découlent. Je ne manquerai pas de faire le message. Affections et sourires.

JOSELINE. — Votre lettre m'a touchée, mais elle ne m'a pas surprise. Votre cœur et ses conceptions exclusives vous fait, de prime abord, un brin rigoriste, mais par contre, il est de ceux sur le compte desquels, l'on ne peut ni se méprendre, ni se leurrer... Josseline, il ne faut pas vous exagérer l'importance de cette accidentelle panique d'une sensibilité exacerbée; ce sont surtout les circonstances qui en ont fait une sorte de minute éperdue... Et, vous savez que les amitiés ont parfois la valeur du prix qu'elles nous ont coûté. Rien n'est difficile, quand on aime, petite, et surtout ne me jugez pas héroïque pour deux sous. C'était me faire beaucoup d'honneur que de me conseiller ces ouvrages de choix. L'un d'eux est mon livre de chevet, et à ma reconnaissance à votre égard, s'allient de sincères résolutions d'en tirer le meilleur parti possible. Mon seul regret est de ne pas vous avoir connue plus tôt. Je vous souris en toute sincérité d'affection.

YVRANDE. — Réjane aussi regrette, mais il ne faut pas vous en faire de la peine, ma petite Yvrande; l'occasion renaîtra assurément. Je ne doute en aucune façon de votre bonne volonté et vous suis bien reconnaissant de vos délicieuses intentions. J'aurais beaucoup aimé dire aussi bonjour à mademoiselle votre soeur dont les délicates et chaleureuses appréciations ne sauraient me laisser insensible. Je vous prie de croire à mon affection toujours grandissante et relativement au dernier espoir formulé, je vous le permets... Comprenez? Bonjour Yvrande en duplicata.

L'AMI DES ROSES. — Je ne vous croyais pas aussi coupable; c'est vous qui me le rappelez. Mais les hommes n'en font jamais d'autres... Malgré tout, Réjane est très indulgente, et elle ne voudrait pas voir "le moindrement se serrer votre petit cœur". Vos confitures aux vers d'amour me plaisent toujours, et sans intention de faire rompre nos lecteurs avec leurs promesses quatragesimales, j'essayerai de les leur

— PROPOS INTIMES —

(Sous ce titre les amateurs de correspondance pourront échanger des impressions, des idées d'intérêt général, etc... sans oublier toutefois que les sujets trop personnels, les longueurs exagérées sont toujours de mauvais goût dans les colonnes de ce genre.)

REVEUR SOLITAIRE. — Alors c'est M. le Professeur qu'il faut dire. J'ai connu nombre d'élèves des B.-A. surtout entre 1932-35. Etes-vous déjà allé aux sauteries de la veille de Noël, amusant s'pas?, et quel entrain! Toute heureuse que vous soyez content de retrouver votre grand-mère qui ne demande qu'à devenir votre petite soeur? Voulez-vous que nous jasions. Quel art préférez-vous? A tantôt! Mes amitiés, monsieur Jean!

SULLY TRISTANE.

MICHELLE. — Pour vous, charmante amie, mon premier bonjour en reconnaissance des douces heures d'amicale hospitalité.

BEBE ROSE. — Un peu en retard pour venir vous remercier, mais sincère mon gentil "Bébé". Y aurait-il quelque souhait spécial que je pourrais faire pour vous? La vie doit être rose et belle aux bébés, et j'ose croire qu'elle n'a pas osé vous marquer de ses griffes déjà? Elle n'est malheureusement pas toujours aussi lumineuse et douce qu'aux P. I. ou nos goûtons de si exquises compensations. Tendresses.

GHISLAINE D'OMBRAV. — Vous êtes gentille de me saluer de beaux bonjours en passant. Je pense à vous souvent et me demande si vous êtes réellement inconnue, car vous avez certainement entendu parler de moi, si vous connaissez Lucette R. de P.-D. Revenez, il me fera toujours plaisir de vous lire.

CASABLANCA.

JEAN DU NIL. — Et que faites-vous des "thés québécois"? Je vous croyais brave devant le sexe faible? mais... une expérience, com me celle de dimanche me rend sceptique. Les "lutins" sont malins, vous savez et leur vengeance est une

ENIGME.

MICHELLE. — Vous me tenez sans doute en piètre estime de n'avoir pas mieux répondu à votre aimable invite; n'en voulez vous aux fâcheuses circonstances. Réjane vous expliquera mieux. Je regrette tant, et espère qu'à l'avenir, je pourrai me rendre et vous recevoir aussi. J'attends un mot de vous au courrier.

DONA DEL CARPIO. — Mes meilleurs vœux de prompt rétablissement en attendant le long billet que j'ai l'intention de vous écrire.

JEAN DU NIL. — Permettez que je vous adresse bonjour en attendant réponse.

YVRANDE.

MARILIS. — Vous avez totalement omis mon nom sur votre longue liste d'amis, avec qui vous vous entendiez à merveille sur la question d'amour! Vous devriez réparer cet oubli.

MICHELLE. — J'ai en mains de vieilles reliques d'un souvenir vécut. Invariablement? — Vérité.

REVEUR SOLITAIRE. — Je suis très heureux de vous relire dans ce

servir avant Pâques humblement... Je vous réciproque à plusieurs exemplaires vos témoignages d'amitié.

COEUR CHAMPETRE. — Reçue votre bonne longue lettre. C'est très intéressant ces broderies poétique que vous savez faire sur une toile prosaïque... C'est le secret des petites joies de la vie; vous vous rappelez sans doute le chant si souvent fredonné au rythme des chaises bergantes: La vie est une broderie Aux fils de diverses couleurs... nous avons conservé les chaises, Réjane a échangé l'aiguille pour la plume, mais dans son cœur, le canevass est le même et il y a toujours des fils bleus, des roses, des verts, des mauves, des gris et même des noirs, mais dans l'ensemble, c'est comme jadis, ni mieux, ni plus mal, que tout le monde. Affectueusement,

REJANE D'ARLY.

courrier. Si vous passez encore dans mes parages, arrêtez donc, nous aurons beaucoup de choses à nous raconter.

CASABLANCA. — N'est-il pas préférable de vivre de nos illusions? La réalité est décevante parfois; vous y gagneriez un déconvenue, un chagrin, que sais-je? Cependant je n'éviterai pas votre route. Nos amis communs seront assez habiles pour créer une situation où nous serons forcés de quitter le voile de l'incognito!

PAUL VALENTYNO.

DISSERTATIONS AMICALES

Modernisme et Jeunes Filles Modernes. — A Jean du Nil.

Avec curiosité, j'ai lu votre chronique sur le modernisme. D'autres aussi, sans doute, ont dû éprouver un plaisir véritable à connaître vos opinions, très formelles.

Un mot surtout m'a frappé. Dans l'énumération de ce que vous trouvez répréhensible chez les jeunes filles, vous mentionnez: "de répondre à vos caprices".

Ces mots m'ont fort surpris, car j'ignorais complètement que les amis du sexe fort avaient des caprices... persuadée que ce défaut ou ce charme était propre aux petites femmes. Non je ne croyais pas...

Pourtant, vous l'avouez vous-même, alors ce doit être un fait vérifiable. Venez vite, messieurs, me renseigner... je suis mystifiée.

HORTENSE.

A Jeannine des Blés. — Niveau d'instruction idéal chez la femme.

La femme d'aujourd'hui a besoin d'une solide instruction. Ses relations exigent une culture étendue, des connaissances générales, d'où s'impose la nécessité d'une formation supérieure.

Dix ans d'étude environ, ce n'est pas trop vraiment; on a juste une idée de tout ce que l'on pourrait apprendre. Les notions acquises au cours de ces études permettent alors de poursuivre une culture intellectuelle plus profonde.

Une jeune fille qui se destine au mariage, doit s'inculquer au moins quelques éléments de pédagogie... tout comme l'institutrice, car précisément comme cette dernière, la future mère de famille a besoin de connaître les moyens propres à élever ses enfants.

Cours pédagogique: voilà le niveau qui semble le plus avantageux à la femme d'aujourd'hui, à la mère de demain.

A Réjane. — Nos lettres. Arrive qu'un débarras s'impose dans vos souvenirs de correspondance, comment procéderiez-vous? — Voilà une question qui intéresse fort ceux qui s'occupent de correspondance, mais un peu embarrassante à résoudre, parce qu'en général, tous, nous aimons à conserver les lettres que nous recevons, sans jamais nous décider à en détruire... faut-il pour cela, remplir tous les tiroirs, les armoires, les coins et recoins de la maison...

Tant que nous ne déménageons pas, cela s'empile assez facilement, mais lorsque vient l'inévitable déplacement, il faut bien, quoiqu'il en coûte, se résigner à un débarras. Quelles sont les lettres que vous consentiriez à brûler, et celles que vous désiriez conserver? Est-il réellement possible de brûler une lettre? "Brûler une lettre, c'est comme mettre un meurtre moral; dans les cendres d'une correspondance éteinte, il y a toujours quelques parcelles de deux âmes" a dit Théophile Gauthier... et nous sentons que c'est vrai. Donc, pour passer outre, je brûlerais d'abord les plus banales, les moins répétées, celles qui me viennent d'amis passagers ou d'amoureux éconduits, de correspondants qui sont passés sans laisser aucune trace de souvenir.

Mais les autres, celles auxquelles nous attachons plus d'importance, celles qui ont capté des parcelles de notre cœur, celles que nous considérons comme nos yeux... celles-là, est-il possible de les brûler? Je ne crois pas, et je n'y consentirais jamais, à moins d'y être formellement obligée... aussi longtemps

que je pourrais conserver ces lettres, je le ferais! Donc ma chère Réjane, si vous devez vous en tenir à nos réponses pour prendre une décision, je crains bien que vous n'en restiez que de plus en plus embarrasée....

CASABLANCA.

A Jeannine des Blés. — Le niveau d'instruction le plus avantageux à la femme d'aujourd'hui?

La femme du XXe siècle est appelée à mener une vie bien différente de celle de nos mères. Sa condition n'est plus la même, elle est obligée de faire face à toutes sortes d'éventualités, donc, une instruction de plus en plus complète est nécessaire. Les difficultés de la vie présente forcent la plupart à se créer une situation indépendante; alors quand il s'agit d'organiser sa vie, ne doit-on pas tenter tous les efforts possibles pour en faire un succès?

Une instruction supérieure est bien celle qui donne le plus de chance d'exceller dans la carrière choisie. Evidemment, ces études ne sont pas à la portée de toutes, mais elles s'imposent de plus en plus, et il convient pour celles qui sont à l'âge des études comme pour leurs parents de bien se pénétrer de la pensée que l'instruction est un capital qui ne peut s'aliéner.

Et puis, pour les autres; qui n'a pas quelques heures de loisir à disposer chaque semaine pour augmenter son "bagage" littéraire, scientifique ou artistique? Il y a différents chemins pour arriver au but, ce qui importe c'est de ne rien négliger pour y arriver.

Le niveau d'instruction le plus avantageux à la femme d'aujourd'hui est incontestablement celui qui lui aide à fournir le meilleur rendement de sa vie, et l'instruction supérieure favorisera sans plus d'un rapport, celle qui a des aptitudes à placer haut l'idéal.

Pénélon disait en parlant de l'éducation des filles: "es femmes n'ont-elles pas des devoirs à remplir, et des devoirs qui sont le fondement de toute la vie humaine. Ne sont-ce pas les femmes qui ruinent ou soutiennent les maisons? Par conséquent décident de ce qui touche de plus près la marche de la société, la valeur du genre humain?"

Puisque nous avons une si grande responsabilité, ne faut-il pas que nous soyons préparées à cette tâche à la fois délicate et sublime? Et qu'est-ce qui mieux que les études supérieures peut nous orienter? L'épouse, la mère dont le métier n'est pas une sinécure, doit posséder tout ce qui peut l'aider à remplir hautement sa mission, la plus noble qui soit, et laquelle a une répercussion profonde dans la vie.

On a écrit dernièrement que Madame Maurice Barrès avait fait la belle carrière d'écrivain de son mari. Elle avait su lui créer une ambiance propre au développement de son talent, et surtout, bien le second.

Et la mère, ne lui faut-il pas des connaissances multiples pour diriger ses enfants, éveiller leur intelligence et leur cœur, surveiller leurs études, leurs lectures, leurs relations, les encourager dans le choix d'une vocation, d'une carrière? Quand la mère est à la hauteur de sa tâche, les enfants ont une orientation sûre et sont des forces pour la société. Combien de nos grands hommes ont avoué devoir ce qu'ils sont, à leur mère.

La femme célibataire trouvera dans les études supérieures une carrière plus avantageuse; et en études aux heures d'isolement, ses études seront peut-être la source où elle pourra puiser le plus de réconfort et de joie.

Ayons le goût de nous instruire, non pas par pédanterie, mais pour idéaliser notre vie, élargir nos horizons, mieux apprécier le Bien et le Beau.

JOSE

A Vieil Abonné — Le Suffrage féminin.

Au moment où je pose une question aux courriéristes relativement à leur opinion sur le suffrage féminin, vous me soumettez personnellement le problème. Je lève donc le rideau de moi-même. Je ne cache pas que ça devient gênant, mais puisque vous le désirez et que ça me tente...

La femme a un rôle sublime à jouer ici-bas. Il suffit de l'étudier, de le comprendre et la question qui nous passionne est résolue. Il y a (suite à la dernière page)

IMPRESSIONS

(suite de la page 1)

ger dans ce fameux article et de s'infliger la peine de ceux qui attaquent à tort et à travers, en disant:

"Cette série de questions tendancieuses, insidieuses et hors de saison s'étalent tortueusement en 14 sections pour former une de ces gaffes caractéristiques sur la pointe de laquelle quelqu'un finira "bien par s'empaler lui-même."

Il est évident que monsieur Luc St-Laurent alias monsieur Masson, reconnaissant doucement dans le COURRIER-SENTINELLE du 29 février qu'il s'était trompé, s'est empalé sur la pointe de son article. Or, s'empaler veut dire: enfoncer dans le fondement du supplicé un pieu ou pal qui traverse les entrailles. Doux! doux, que monsieur Masson doit souffrir. Pauvre Don Quichotte!

P. R.

NOTES LOCALES

A VENDRE

Couchette, Sommier, Matelas, bureau, table, chaises, poêle à l'huile.

S'adresser à:

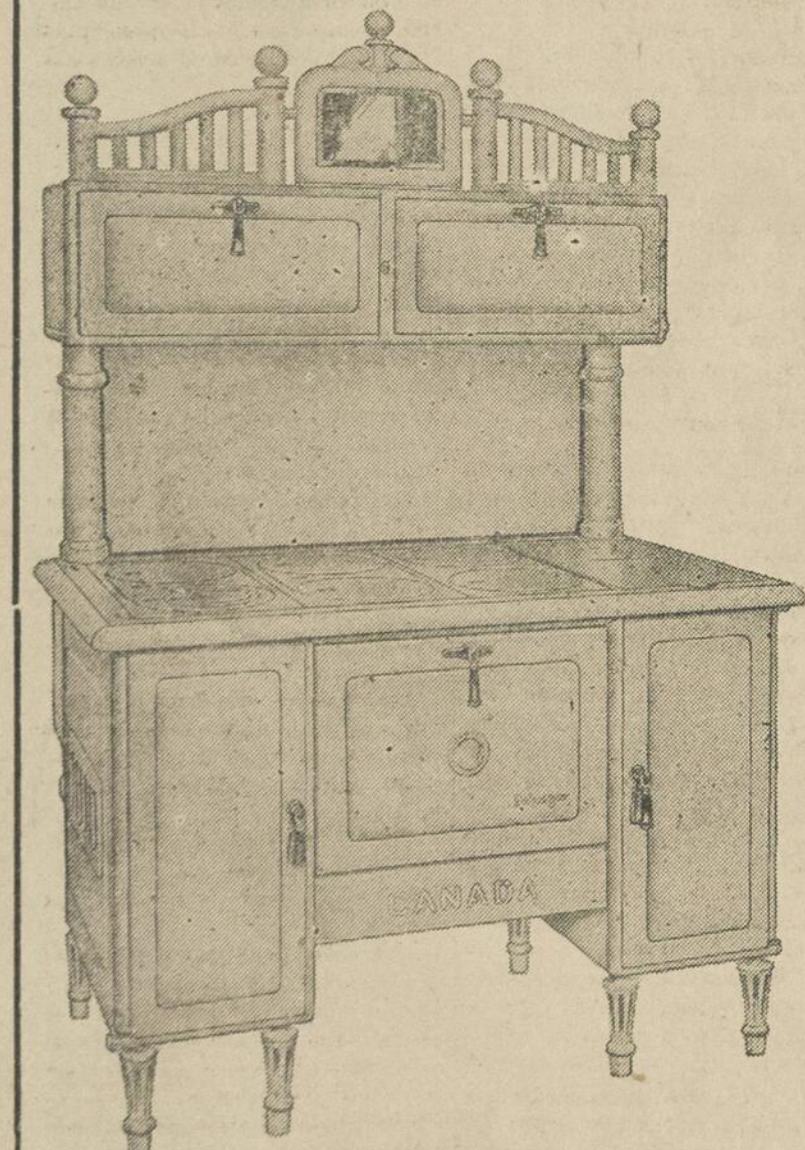
Luc St-Pierre, 8, Palais de Justice, Montmagny.

5-1 fs.

Mlle Irène Green est de retour d'une promenade d'une huitaine à Québec, l'invitée de sa sœur, Mme... Une huile pour tout le monde. Bien des huiles ont été annoncées et ont maintenant disparues, mais l'huile électrique du Dr Thomas continue de maintenir sa position et augmente sa sphère d'unité chaque année. Ses qualités reconnues l'ont placée au premier rang et la retiennent là. On peut vraiment l'appeler l'huile du peuple.



L'INDUSTRIE ET L'AGRICULTURE VIVENT L'UNE DE L'AUTRE UN PRODUIT DE CHEZ NOUS



A. BELANGER, LIMITEE

Etablie depuis 68 ans MONTMAGNY, Qué.

PASTILLES VICKS médicamentées avec des ingrédients du Vicks VapoRUB CONTRE LA TOUX

M. L. R. Grandmaison, de Caouana, était de passage à Montmagny, dernièrement.

M. le Dr C. Rouleau, M. V., est de retour d'un voyage à Montréal, où il a assisté à une assemblée spéciale du Collège des Médecins Vétérinaires de la Province de Québec, dont il est le gouverneur.

SEPTUAGESIMAIRES

Le 28 février, ont eu lieu les funérailles de Dame Aurélie Deschamps, épouse de M. J. Bte Morin, décédée le 26, dernier.

Le 29 février, décédait à l'Hospice de notre ville, M. Benoit Métivier, fils de feu M. Abraham Métivier, à l'âge de 90 ans et 9 mois. Son service et sa sépulture ont eu lieu lundi, à 8 hres.

Dimanche dernier, le 1er mars, M. Rodolphe Bédard, C.C.G.G., président général de La Société des Artisans Canadiens-Français, était de passage en notre ville, par affaires.

M. J. L. Martin, représentant de la Cie A. Bélanger, Ltée, à Rivière du Loup, était, par affaires, au bureau de cette compagnie, au cours de la semaine dernière.

DECES

Au prône, dimanche dernier, M. le curé a recommandé aux prières des fidèles, Dame Délima Gagné, épouse de M. Georges Grenon, décédée à Montréal, le 28 février, à l'âge de 63 ans, et inhumée dans la même ville.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, deux fils, Mme Antoine Gagnon, Mme J. Toude, et deux fils, MM. Amédée et Paul Grenon, tous de Montréal. Elle était aussi la sœur de Mme Octave Caron et de Mlle Alphonine Gagné, de Montmagny, et de Mme Joseph Demers, de l'Abitibi.

Notre journal présente ses condoléances à la famille en deuil. Mlle Cécile Vézina est de retour dans sa famille, après une promenade de quelques semaines à Montréal, l'invitée de sa sœur, Mlle Alexandrine Vézina et autres parents.

M. J. H. Lavoie, agent de la Cie A. Bélanger, Ltée, à St-Anaclet, Rimouski, était de passage, par affaires, en notre ville, au début de la semaine.

Mme Tél. Coulombe est revenue d'un séjour d'une huitaine à Québec, chez sa fille, Mme Isaie Juncas, et autres parents.

Lundi dernier, le 2 mars, à Québec, avait lieu l'intronisation de Son honneur le maire J. Ernest Grégoire comme premier magistrat de la capitale du Canada Français.

A cette occasion, MM. Georges E. Fournier, Candide Corriveau, Thomas Tremblay et René Paré ont fait le voyage à Québec. Ils représentaient l'organisation de l'Union Nationale de Montmagny, à cette magnifique démonstration de l'honneur du maire de Québec, qui est aussi le député de Montmagny.

BAPTEMES

Le 27 février, a été baptisée Marie-Antoinette-Pauline, fille de M. et Mme Paul-Emile Lavoie (née Antoinette Perrault).

Parrain et marraine: M. et Mme Arsène Malenfant, grands-parents de l'enfant.

Le 28 février, l'épouse de M. Herminé Leclerc, comptable (née Gabrielle Guay), un fils qui a reçu au baptême les noms de Joseph-Germain-Guy.

Parrain: M. Germain Guay, oncle; marraine: Mlle Colette Leclerc sœur de l'enfant.

Le 1er mars, a aussi été baptisé Joseph Cyrille Paul Claude, fils de M. Joseph Blouin, expéditeur-com-

Les vers sapent la force et altèrent la vitalité des enfants. Rendez-leur la force en employant le Mother Gray's Worm Exterminator.

LUMBAGO (MAL DE DOS) La douleur et la raideur causées par le mal de dos, et qui font de chaque mouvement une torture, disparaissent vite quand vous prenez les Capsules Antirhumatismales TEMPLETON. Les Capsules Antirhumatismales TEMPLETON mettent fin rapidement aux douleurs aiguës ou vagues. Agissant par le sang, elles expulsent les toxines qui causent la douleur. Prenez les Capsules Antirhumatismales TEMPLETON. Vous obtiendrez soulagement. Point de drogues nocives. 50c et \$1 chez tous les pharmaciens.

mis, et de Dame Bernadette Lemieux.

Parrain: M. Paul Brochu, cousin, marraine: Mme Bérénice Blouin Brochu, tante de l'enfant, tous deux de Québec.

Le 4 mars, Marie Denise Renée, fille de M. et Mme Joseph Fontaine (née Marie-Ange Boulet).

Parrain et marraine: M. et Mme René Boulanger, cousins de l'enfant.

DECES

A l'Hopital St-Vincent de Paul, Sherbrooke, le 27 février, est décédée Dame Mathilde Lamonde, épouse en première nocce de feu M. Eugène Thibault, et en seconde nocce de M. Léon Pépin, de Sherbrooke, qui lui survit. La défunte qui demeurait autrefois à Montmagny, était âgée de 58 ans.

Elle laisse, outre son époux, cinq enfants: Annette, Angéline, Claire, Léandre et René, deux sœurs, Mme Yve Louis Dionne et Mme Wilfrid Couillard, de Québec, trois frères: MM. Albert et Alfred Lamonde, de Québec, et M. Thomas Lamonde, de Montréal.

Ses funérailles ont eu lieu à Sherbrooke, et le corps a ensuite été transporté à Montmagny où il a été déposé dans le charnier, en attendant l'inhumation dans le lot de famille, au cimetière St-Odilon.

Nos sympathies à la famille en deuil. M. René Paré, avocat, de la ville de Montmagny, est actuellement à Montréal, où il siège au conseil général d'administration de La Société des Artisans Canadiens-Français.

Surveille notre enseigne lumineuse GRAF — O — LUX Elle vous sauvera de l'argent.

ALBERT NORMAND (meubles, lavuses électriques, poêles, etc.)

Mlle Alice et Ernestine Fréchet, ont passé le dimanche à Saint-Valier, les invitées de leur sœur, Mme Louis Latulippe.

Mme Louis LeBourdais, de Québec, passe quelques jours à Montmagny, en visite chez Mlle Green.

Mlle Etienne Lislois, de St-Pierre, était, dimanche, en promenade chez sa sœur, Mme Eugène Blanchette.

A Mettre en Pratique 1— Ce que vous trouverez au rayon de corsets de Mlle Ernestine Côté:

- "Une seule marque: "Nature's Rival"
"Le choix: "200 modèles à votre disposition".
"Une offre gratuite: l'ajustement".
2—Ce que "Nature's Rival" vous apportera:
"Un chic vêtement de fond"
"Le confort"
"Une belle silhouette".
Mlle Ernestine Côté, 15 rue St-Thomas, Montmagny.

Mlle Yvonne et Lucienne Paré sont revenues d'une promenade à Montréal, les invitées de parents et amies.

SAINT-AUBERT

Mlle Paré était ici la semaine dernière à l'occasion des cours d'art ménager dont elle nous fit bénéficier. Espérons que ses conseils éclairés seront mis en pratique et qu'elle reviendra encore nous mettre au courant du perfectionnement de chaque année, dans les travaux domestiques.

Mme Jos. Ed. Fortin est de retour d'un voyage de quelques mois à Montréal.

Mlle M.-Claire Bernier est revenue d'une promenade de quelques jours à Saint-Grégoire de Montmorency.

Mlle Berthe Frigault, de St-Grégoire, Mont. était dernièrement en visite chez son oncle, M. Z. Bernier.

La moins cher de toutes les huiles. —Considérant les qualités de l'huile électrique du Dr Thomas, c'est la moins cher de toutes les pharmacies du Canada, d'un littoral à l'autre et tous les marchands de la campagne la vendent. Ainsi pouvant se procurer si facilement à un prix modéré, personne ne devrait s'en passer.

DEMANDEZ à votre médecin si le remède que vous prenez "contre la douleur" est sans danger.

Ne risquez pas votre santé et celle des vôtres par l'emploi de drogues fantaisistes!

AVANT de prendre, pour soulager un mal de tête, une névralgie, ou les douleurs du rhumatisme ou de la névrite, un médicament dont vous ignorez et la provenance et la formule — demandez à votre médecin ce qu'il en pense comparativement à l'Aspirine.

Pourquoi? Parce que les médecins, avant que la formule de l'Aspirine ne fût établie, conseillaient d'éviter la plupart des antalgiques (ou remèdes "contre les douleurs"). Ils soutenaient qu'ils étaient mauvais pour l'estomac et, souvent, pour le cœur. Mais — l'Aspirine a changé tout cela!

Les milliers de personnes qui ont pris de l'Aspirine régulièrement, sans conséquences fâcheuses, démontrent que les médecins ont raison d'affirmer que son emploi n'offre aucun danger.

N'oubliez pas que l'Aspirine est considérée comme un des moyens les plus prompts qui aient été découverts jusqu'ici pour soulager les maux de tête et les douleurs et malaises les plus fréquents... et que son emploi régulier, sauf dans des cas tout à fait spéciaux, est sans danger.

Les Comprimés d'Aspirine sont fabriqués au Canada. Le mot "Aspirin" est la marque déposée de la Bayer Company, Limited. Exigez, en forme de croix sur chaque comprimé, les lettres du nom "Bayer".

EXIGEZ "ASPIRIN!"

SAINT-AUBERT

DECES M. Joseph Avoine, époux de Mme Marie Antel, est décédé après une longue maladie à l'âge de 83 ans.

Le 2 mars a été chanté le service anniversaire de Dame Marie Quellet, épouse de feu M. Augustin Bernier.

Un remède domestique efficace, c'est le Liniment Egyptien de Douglas. Il apporte immédiatement du soulagement au mal de dos et au rhumatisme musculaire. Il soulage aussi l'inflammation, les brûlures, les plaies, les cors et les verrues.

Le Liniment Egyptien de Douglas est sans égal. Il arrête le sang immédiatement. Il cautérise les blessures et prévient l'empoisonnement du sang.

AU THEATRE des CHEVALIERS DE COLOMB MONTMAGNY

Le foyer des beaux films français La semaine prochaine:

Lundi, mardi et mercredi, les 9-10-11 mars: à 8 heures p. m.: "UN OISEAU RARE" Matinée le 10 mars à 1.30 hre.

Jeu, vendredi, samedi, 12-13 et 14 mars: "QUELLE DROLE DE GOSSE" Matinée le 14 mars à 1.30 hre.

Admission: le soir: 30c Matinée: 25c

A VENDRE MARCHANDISES DE SECONDE MAIN

Râteau avec roues en fer, Epandeur d'engrais, Faucheuse, Charrette à siège, Charrette, Tombereau, Voitures de promenade à quatre places, Grand berlot, Harnais de promenade et de travail.

MARCHANDISES NEUVES Wagons simples, demi-doubles et doubles; Roues de tombereaux et de charrette, avec essieux; Baculs double pour instrument aratoire et pour labourer; Roues de semoir bien finies; Ces marchandises sont à vendre à des prix très bas. S'adresser à:

ALBERT CORRIVEAU, MONTMAGNY, P.Q. 28-4 fs.

SAINT-AUBERT

Mme R. St-Pierre et Mlle Lamarre étaient de passage à Québec la semaine dernière.

M. et Mme J. L. Boucher étaient à la Rivière du Loup dimanche dernier.

Mlle Luce Caron est allée à Québec dernièrement.

Mme Henri Lavallée a passé une quinzaine à Québec.

Mmes Turcotte, Mlles Azilda et Marie Laure Morin, de Québec, étaient chez Mlle J. Morin, à l'occasion du décès de leur tante, Mlle Alphonsine Morin.

M. Philippe Desrosiers était à Québec par affaires dernièrement.

Dissertations Amicales

(suite de la page 5) trois titres aptes à parer la femme d'une réelle royauté. Epouse, mère, ménagère.

Vous comprenez donc immédiatement que c'est au foyer que je trouve la femme, grande. Oui, au foyer ou la jeune fille n'a pas trop de ses années plus ou moins nombreuses de jeunesse qui est ici synonyme "d'attente", pour se préparer à ses fonctions de maîtresse de maison, à son rôle d'éducatrice.

Que lui importe donc ce qui se passe au parlement? Que lui signifient la politique, les élections, puisque tout cela est entièrement en dehors du rôle que Dieu lui a confié. Non, la femme soucieuse de ses devoirs féminins ne s'obstine pas à réclamer le suffrage pour son sexe.

Ah je sais cependant que dans ce domaine comme dans bien d'autres, la mode, la mode qui régleme la vie dans ses moindres détails, la mode qui doit changer, se croit des droits de primer le bon sens... Mais étudions bien le cas des élections fédérales qui permettent le vote aux femmes. Y a-t-il 95% de celles qui ont voté qui peuvent vous dire consciencieusement qu'elles l'ont fait en connaissance de cause.

D'après moi, elles ont voté pour le simple plaisir de la chose; dans mille circonstances, elles ont supporté l'opinion de l'époux, d'un parent ou d'un ami, ou simplement suivi un conseil. J'ai été témoin de mieux que cela, dans les assem-

blées: "Oh que ce candidat est beau garçon!" "Quelle chaleur dans sa voix!" "Quelle distinction dans son geste!" Et ça y est. Le vote est concédé.

Est-ce qu'il y a une once de sérieux dans tout cela? Puisque nos compagnes ne connaissent pas généralement les questions politiques, je ne vois pas de raison de leur accorder le droit de suffrage. Celles qui ont un jugement éclairé en la matière, en ont parfois, je l'avoue en toute sincérité de modestie, plus que nous peut-être, mais ce ne sont que de très rares exceptions.

A son foyer, avec son jugement fémininement appliqué à son rôle propre, sa délicatesse dévouée, la femme est grande, qu'elle conserve donc cette dignité!

JEAN DU NIL

GRATIS! Garçons - demandez ce livret sur le HOCKEY

et les PHOTOGRAPHIES AUTOGRAPHIÉES DE VOS JOUEURS PRÉFÉRÉS

Tous les garçons désirent posséder la brochure "Comment devenir une étoile du hockey", écrite par T. P. (Tommy) Gorman, entraîneur et grand des Champions du monde, les "Montreal Maroons". Envoyez l'étiquette qui entoure une boîte de sirop de blé d'inde (Maiz) "CROWN BRAND" ou "LILY WHITE" inscrivez votre nom et votre adresse, bien lisiblement au verso ainsi que les mots "Livret sur le Hockey". Adressez cette étiquette à The Canada Starch Co., Limited, Montréal, et vous recevrez votre livret par retour du courrier.

aussi Adressez nous une étiquette ou le cartonnage de l'un des produits de The Canada Starch Co., Limited, à l'endroit de laquelle vous aurez inscrit votre nom, votre adresse et le nom du joueur dont vous désirez la photographie (une photo par étiquette). La photographie que vous aurez choisie sera montée, prête à être encadrée et vous sera expédiée sans délai.

Groupes "Montreal Maroons" - Groupe "Les Canadiens" - Groupe "Olympique". Photographies individuelles de Baldy Northcott, George Mantha, Russ Binco, Art Lester, Dave Trotter, Armand Mondou, Earl Robinson, Frank Boucher, "Ace" Bailey.

SIROP de BLÉ D'INDE (MAIZ) EDWARDSBURG CROWN BRAND

Le célèbre aliment producteur d'énergie Sirop de blé d'inde (Maiz) "LILY WHITE" Corn Starch "BENSON" Corn Starch "CANADA" Empois CANADA WHITE GLOSS

Produits de The CANADA STARCH COMPANY Limited MONTREAL QP

blées: "Oh que ce candidat est beau garçon!" "Quelle chaleur dans sa voix!" "Quelle distinction dans son geste!" Et ça y est. Le vote est concédé.

Est-ce qu'il y a une once de sérieux dans tout cela? Puisque nos compagnes ne connaissent pas généralement les questions politiques, je ne vois pas de raison de leur accorder le droit de suffrage. Celles qui ont un jugement éclairé en la matière, en ont parfois, je l'avoue en toute sincérité de modestie, plus que nous peut-être, mais ce ne sont que de très rares exceptions.

A son foyer, avec son jugement fémininement appliqué à son rôle propre, sa délicatesse dévouée, la femme est grande, qu'elle conserve donc cette dignité!

JEAN DU NIL

MAL DE DOS disparaît bientôt par l'usage de PRAULES. Dr. CHASE pour la Rhume et la Toux

POUSSINS D'UN JOUR Plymouth Rock Barrés, — Rhode Island Rouges Leghorn Blancs.

Offrant toutes les garanties désirables, vigueur, santé et excellentes aptitudes à la ponte, provenant de troupeaux sélectionnés, certifiés et ayant subi double épreuve du sang, ayant en tête des reproducteurs enregistrés, contrôlés R. O. P. ou de descendance enregistrée.

Commandez immédiatement pour être assuré de la livraison à la date qui vous conviendra.

COUVOIR COOPERATIF

B. P. 228 MONTMAGNY, P. Q. 28-J.N.O.

SI VOUS AVEZ DES CONSTRUCTIONS NOUVELLES

ou des réparations importantes à faire cette année, Venez nous voir ou écrivez-nous pour avoir nos prix de Matériaux de Constructions, Bois préparé de toutes sortes, bois de planchers et à lambris, Plinthes, moulures, planche isolante Donnacona, bardeaux de cèdre, Lambris imitation de briques ou de pierre, en matériel de 5-8 de pouce d'épaisseur. Ce matériel se pose embouté comme le bois.

LA MANUFACTURE DE CERCUEILS et DE SPECIALITES, Ltée, MONTMAGNY.

14 J.N.O. TEL. 51.